

CONFÉRENCE NATIONALE D'ÉVALUATION DE LA RÉFORME DE L'ÉCOLE

BENGHEBRIT APPELLE LES PARTENAIRES SOCIAUX À ACCOMPAGNER LE SECTEUR

Page 4



PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

LE JURY INSTALLÉ

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2544 - Mardi 28 juillet 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

RETROUVEZ
NOTRE
SUPPLÉMENT
AUTO
CHAQUE

MARDI



BOUCHOUAREB PRÉSIDENTA
UNE RÉUNION PRÉPARATOIRE
DEMAIN

TRIPARTITE : LE TRAIN EN MARCHÉ



Page 3

ECONOMIE INFORMELLE

LA LFC FIXE À 7 % LA TAXATION FORFAITAIRE

Page 3

CESSION DES LOGEMENTS
SOCIAUX

LE MINISTRE DE L'HABITAT ANNONCE DE NOUVELLES FACILITATIONS D'ACHAT



Page 6

QUED EL-HARRACH TOTALEMENT RÉAMÉNAGÉ

UN NOUVEL ELDORADO POUR LES ALGÉROIS

Page 5



SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

71 CONTREBANDIERS ARRÊTÉS À IN-GUEZAM

Page 6

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 MORTS ET 41 BLESSÉS EN 24 HEURES

Page 24





100.000
naissances par an
en 2014.

21
morts et 6 disparus
dans une collision de
bateaux en Egypte.

6
communes d'Alger
perturbées en
alimentation en eau
potable.

Le projet de l'institut de formation aux techniques touristiques à Ain-Témouchent lancé en septembre

Les travaux de réalisation du projet d'institut national de formation aux techniques touristiques et hôtelières de la wilaya d'Ain-Témouchent seront lancés début septembre prochain, a-t-on appris du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat. Après l'achèvement de l'étude de ce projet dont a pris connaissance, jeudi dernier, le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, lors d'une visite dans la wilaya, le lancement en réalisation est prévu le "mois de septembre prochain", a indiqué Larbi Mecheri.

La Direction du tourisme et de l'artisanat procédera, la semaine prochaine, à l'étude des offres des entreprises ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national afin de choisir la société qui concrétisera ces

travaux, a-t-il ajouté tout en rappelant l'importance de cet établissement qui contribuera au programme qualité-tourisme.

Destiné à former des cadres et des agents pour le secteur du tourisme, ce projet s'est vu allouer une autorisation de programme de 500 millions DA pour sa construction et son équipement, a-t-on signalé. Doté de quatre logements de fonction, cet institut accueillera, une fois réalisé, 300 personnes, dont 150 bénéficieront du régime d'internat.

Inscrit en 2009 dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ce projet a fait l'objet d'une étude de réadaptation. Cette procédure a été rendue nécessaire après le refus du ministère des Finances d'accorder une enveloppe de 1,57 milliard de dinars fixée par l'étude préliminaire de ce projet,

Dix nouvelles structures pour la sûreté de wilaya d'Oran

Dix nouvelles structures viendront prochainement renforcer la Sûreté de wilaya d'Oran, a-t-on appris jeudi du contrôleur de police Salah Nouasri, en marge d'une visite d'inspection du wali d'Oran aux chantiers de plusieurs projets en cours de réalisation ou nouvellement réceptionnés.

Avec ces dix nouvelles structures, la couverture sécuritaire dans la wilaya d'Oran atteindra un taux de 90%, a souligné M. Nouasri, ajoutant qu'avec la réception de deux autres sûretés urbaines à haï Bouâmama en fin 2015, la wilaya d'Oran bénéficiera d'un taux de couverture de 100%.

Tous les projets de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans la wilaya d'Oran, qui ont fait l'objet d'une visite d'inspection du wali, Abdelghani Zaâlani, en compagnie du contrôleur de police, ont été achevés.

Dans ce cadre, un nouveau siège de sûreté de daïra, réalisé à Bir El-Djir à l'est d'Oran-est pour un coût de 160 millions DA, vient d'être livré après 16 mois de travaux.

A haï En-Nour au niveau de cette même daïra, un

nouveau siège de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de wilaya vient d'être réceptionné.

Non loin de ce siège, deux nouvelles structures ont vu le jour. Il s'agit du Service de wilaya des activités sociales et sportives (SWASS) et du Centre culturel, de loisirs et des sports (CCLS), tous deux relevant de la Sûreté de wilaya, en plus d'un cénatorium de police à haï El-Yasmine mitoyen.

Les travaux du nouveau siège de la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) à Ain El-Beïda, dans la commune d'Es-Sénia, viennent d'être achevés. Répondant à des citoyens qui se plaignaient d'un manque de sécurité dans cette agglomération, le wali d'Oran et le contrôleur de police ont affirmé que "tout sera mis en œuvre pour renforcer la sécurité dans cette localité".

A Oued Tlélat, un nouveau siège de sûreté de daïra et un autre de sûreté urbaine viennent également d'être réceptionnés, de même que deux sièges identiques dans la daïra de Gdyl.

Le taux de natalité en hausse au parallèlement à l'amélioration des conditions de vie

Le taux de natalité en Algérie a augmenté parallèlement à l'amélioration des conditions de vie notamment pour ce qui est du logement et de l'emploi, a indiqué le directeur de la Population au ministère de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Amer Ouaili.

Ce taux de natalité avait connu "une stagnation" durant les années 1990 et le début des années 2000 vu la conjoncture qu'a traversé le pays avant un retour à la normale à la faveur du rétablissement de la sécurité et la stabilité et l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Ce taux est ainsi passé de 600.000 naissances par an durant cette période, à 1.000.000 naissances par an en 2014, a précisé M. Ouaili à l'APS. Il s'agit, selon le même responsable, d'une situation sociale "très normale", dans la mesure où ce taux de natalité est encouragé égale-

ment par le mariage à un plus jeune âge notamment pour les femmes en âge de procréation et le rajeunissement de la société algérienne.

C'est une situation qui nécessite aussi, a-t-il dit, "une étude prospective sur le développement démographique en Algérie et les moyens que dispose la société algérienne". Il a rappelé dans le même sens que la politique de planification familiale et de régulation des naissances, adoptée par le ministère durant les années 1970, avait donné ses fruits et a permis de suivre une politique nationale de la population adaptées aux moyens du pays.

Il a également rappelé que les pouvoirs publics avaient préféré alors appeler cette politique "planification familiale" au lieu de "régulation des naissances", eu égard à la nature de la famille algérienne à laquelle revient la liberté de faire des enfants.

Un catcheur et des clowns pour adoucir le cauchemar urbain

Cinq clowns dans le métro et, en surface, un catcheur : à Mexico, ces héros d'un nouveau genre combattent les incivilités des voyageurs et des automobilistes, misant sur l'humour pour adoucir le quotidien de cette mégapole.

Le wagon est bondé mais les clowns se fauillent avec aisance entre les passagers qui ne se doutent de rien. Soudain, ils se lancent dans une chorégraphie, entre grimaces et cris de singe, s'amusant à se jeter les uns sur les autres. Pour les accompagner, un banjo, un ukulélé, des cymbales... et une pancarte : "C'est mieux sans se bousculer."

Dans les rues chaotiques de la capitale mexicaine, c'est un jeune homme de 28 ans, portant un masque de catcheur noir et blanc, orné d'un petit bonhomme vert et d'une cape cousue par sa grand-mère, qui joue les justiciers : Peatonito (petit piéton) s'est donné pour mission de protéger les passants face à la circulation infernale.

Sa méthode ? Faire reculer, en poussant sur le pare-chocs, les voitures qui empiètent aux feux sur les passages piétons. Intimidés ou amusés, les conducteurs finissent par enclencher la marche arrière.

Il dessine aussi avec une bombe de peinture les passages manquants selon lui, quand il ne grimpe pas carrément sur les véhicules garés sur les trottoirs, même si sa mère l'implore d'arrêter cette pratique

Immersion dans la Vallée des singes

C'est un parc zoologique réservé aux primates qui offre une promenade en pleine nature. Un lieu unique au monde. A huit heures, c'est la sortie des bonobos dans la Vallée des singes située à Romagne (Vienne). Franck, leur soigneur, observe tout et en sait beaucoup sur les cousins des chimpanzés.

40 espèces différentes sont présentes sur les lieux : du ouistiti de 15 centimètres au gorille de 200 kilos.

Similitudes et différences avec l'homme

Ces animaux très intelligents peuvent être accueillants, mais il ne faut pas perdre d'esprit qu'ils peuvent être violents comme tous les animaux. Ils doivent, notamment, apprendre à vivre ensemble. Ce qui n'est pas toujours simple.

Ici, ils sont soignés et ont parfois des maladies proches de celles qui touchent les hommes. Malgré les similitudes, nos cousins les singes gardent parfois bien des mystères.



Saïd Sadi

"La superstructure du système algérien est en train de s'effriter ! Tous les éléments qui ont permis au régime de perdurer dans le temps sont actuellement dépassés par la force des choses. Quand il n'y a pas d'argent, les clans s'affrontent. Une Kabylie « stabilisée » demeure l'un des meilleurs garants de la résurrection d'une Algérie démocratique, régie par le droit.

Si on dit qu'il n'y a pas de démocratie (dans les partis politiques de l'opposition), autant dire que je suis du FLN ?"

BOUCHOUAREB PRÉSIDENTA UNE RÉUNION PRÉPARATOIRE DEMAIN

Tripartite : le train en marche

Ça bouge déjà pour la prochaine réunion tripartite. En effet dans le sillage de l'annonce par le Premier ministre de la tenue au début du mois d'octobre de cette réunion dans la wilaya de Biskra, le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, met déjà le train en marche.

PAR KAMAL HAMED

Demain mercredi, Bouchouareb présidera au siège de son ministère une réunion de préparation de cet important rendez-vous qui aura lieu, pour la première fois, en dehors de la capitale, Alger. Selon le communiqué rendu public hier par le département ministériel de Bouchouareb, tous les partenaires traditionnels du gouvernement seront présents à cette réunion préparatoire. Il s'agit ainsi des principales organisations patronales à savoir le FCE, la CAP, la CIPA, l'AGEA, la CGEA, la CIPA, l'UNI et la CGPBTH ainsi que de l'UGTA. Le communiqué prend le soin de préciser que toutes ces organisations sont signataires du Pacte national économique et social de croissance. Le ministère de l'Industrie et des Mines indique que cette réunion tripartite du mois d'octobre prochain prendra la forme d'une conférence économique et sociale par l'examen du 2^e rapport du Comité national de suivi des engagements du Pacte économique et social de croissance. Il sera aussi question de la dynamisation du développement économique national basée sur l'efficacité économique à travers la diversification de notre économie et l'amélioration du climat des affaires. C'est



Abdesslem Bouchouareb.

le Premier ministre, pour rappel, qui a annoncé jeudi dernier la tenue de cette tripartite dans la wilaya de Biskra. Invitée d'une émission de la Télévision nationale Abdelmalek Sellal a indiqué que cette réunion tripartite, la 17^e du genre, examinera la situation du monde du travail et passera en revue les questions qui restent pendantes sur le

front social après l'entrée en vigueur au mois d'août des effets induits sur les salaires par « l'abrogation » de l'article 87 bis. Pour le choix de Biskra, Abdelmalek Sellal a précisé que cela se justifie par le « degré de développement atteint par cette wilaya dans le domaine de l'agriculture ». Selon Sellal, Biskra est aujourd'hui la première

wilaya en matière de production agricole comme elle draine aussi d'importants investissements industriels. Lors de cette émission télévisée le Premier ministre a annoncé que le directeur général du Bureau international du travail (BIT), Guy Ryder, assistera à sa demande aux travaux de la tripartite. La tripartite devra donc sortir avec une série de mesures au bénéfice de l'économie nationale en générale et la production nationale en particulier dans un contexte marqué par la chute drastique des recettes du pays suite à la chute des prix des hydrocarbures. Des mesures qui devront aussi concourir à l'apaisement du climat social et contribuer ainsi à la réussite de la rentrée sociale. Une rentrée sociale qui préoccupe les autorités. Lors de la réunion du Conseil des ministres, mercredi dernier, le président Bouteflika a instruit le gouvernement à l'effet de prendre toutes les mesures nécessaires pour la réussite de la rentrée sociale. Notons que la dernière tripartite s'est tenue au mois de février 2014. Rappelons que la dernière tripartite, la 16^e, s'est tenue en février 2014 et a été consacrée à l'abrogation de l'article 87 bis et à la dynamisation du Pacte national économique et social de croissance.

K. H.

ECONOMIE INFORMELLE

La LFC fixe à 7 % la taxation forfaitaire

PAR RIAD EL HADI

La loi de finances complémentaire 2015 a fixé à 7 % la taxation forfaitaire libératoire applicable sur les sommes déposées auprès des banques par des personnes physiques qui peuvent, désormais, transférer leurs capitaux du circuit informel vers les banques. Publiée au Journal officiel no 40, la LFC stipule dans son article 43 que « les sommes déposées dans le cadre de ce programme auprès des banques par toute personne, quelle que soit sa situation, font l'objet d'une taxation forfaitaire libératoire au taux de 7 % ». Examiné et adopté

mercredi dernier par le Conseil des ministres, le texte, qui précise que cette mesure entre dans le cadre d'un programme de conformité fiscale volontaire, fixe au 31 décembre 2016 la date limite de mise en œuvre de ce dispositif. « La source de ces fonds ou les transactions qui en sont à l'origine doivent être légitimes et ne correspondre à aucun acte incriminé par le code pénal et la législation régissant la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme », précise la LFC 2015. « A l'issue de cette période,

les personnes disposant de fonds éligibles à ce programme et n'y ayant pas souscrit feront l'objet de redressements dans les conditions de droit commun avec l'application des pénalités et sanctions prévues en la matière ». A rappeler que les principales dispositions contenues dans la LFC 2015 portent essentiellement sur la révision des taux de certains impôts, la rationalisation des dépenses publiques pour réduire le déficit budgétaire, et l'assainissement de l'économie informelle à travers le paiement d'une taxe forfaitaire par les détenteurs de

capitaux pour transférer leur argent du circuit informel vers les banques. Se référant aux dispositions destinées à assainir l'économie informelle en encourageant les opérateurs concernés à s'acquitter de leurs obligations en matière fiscale ou de charges sociales contre paiement d'une taxe forfaitaire, le président Abdelaziz Bouteflika avait, toutefois, chargé le gouvernement, lors du Conseil des ministres, de lutter, avec toute la rigueur de la loi, contre toutes les formes de fraudes fiscales, douanières et sur les charges sociales.

R. E.

EMERGENCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le FCE remet au Premier ministre ses propositions

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu, hier à Alger, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, qui lui a remis la contribution de cette organisation patronale sur l'émergence de l'économie nationale. Ce document, qui traite de l'ensemble de la problématique du développement économique national, « constitue un élément supplémentaire dans le sens du dialogue constructif entre

les partenaires sociaux », a indiqué le communiqué du Premier ministre.

La contribution du FCE « s'inscrit dans la vision du gouvernement quant à la politique de développement de la production nationale et de la compétitivité », a précisé le communiqué. Par ailleurs, les décisions prises dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2015 ont été largement abordées. Selon l'ensemble des présents, ces décisions constituent « des leviers

importants pour la relance effective de la croissance économique dans le cadre d'une confiance retrouvée entre tous les acteurs économiques de la Nation, sachant que cette concertation continuera à se faire avec les autres partenaires », ajoute la même source. La rencontre de Sellal avec le président et les membres du bureau du FCE s'est déroulée en présence notamment des ministres, respectivement, des Finances, de l'Industrie et des Mines et du Travail, de

l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

R. E.

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU RÉSEAU DES FEMMES PARLEMENTAIRES ARABES L'Algérie présente au Caire

L'Algérie prend part, aujourd'hui et demain au Caire, à la réunion du comité exécutif et commissions de qualité du réseau des femmes parlementaires arabes pour l'égalité "Raadat", a indiqué hier un communiqué du Conseil de la Nation. La réunion sera présidée par le programme régional d'autonomisation économique et politique de la femme en Méditerranée, un programme régional conjoint entre la Commission européenne et l'Onu Femmes. Les participantes devront examiner le "plan d'action des commissions de qualité et les cadres d'élargissement des membres au sein du réseau". Le Conseil de la nation sera représenté à cette réunion par Hafidha Benchahida, sénatrice, membre du comité exécutif et présidente de la commission des affaires politiques du réseau des femmes parlementaires arabes.

I. A.

PAR INES AMROUDE

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra est arrivé hier après-midi à Niamey, en Niger, à l'invitation de son homologue nigérienne, Kane Aichatou Boulama. Lamamra a été accueilli à son arrivée à l'aéroport de Niamey par la ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens à l'extérieur, Mme Kane Aichatou Boulama. Au cours de cette visite de deux jours, M. Lamamra transmettra un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à son homologue nigérien, Mahamadou Issoufou, dans le prolongement des entretiens que les deux chefs d'Etat ont eu à l'occa-

sion de la visite d'Etat en Algérie du président Issoufou en janvier dernier, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires étrangères. Le chef de la diplomatie algérienne aura, auparavant, des entretiens avec son homologue nigérienne où les questions bilatérales, régionales, internationales mais également sécuritaires qui touchent notamment la région du Sahel seront abordées.

« Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la dynamique que connaissent les relations bilatérales d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre l'Algérie et le Niger, sera l'occasion de faire une évaluation de la coopération bilatérale et de stimuler le développement des relations algéro-nigériennes dans différents domaines », avait indiqué la veille un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

La visite de Lamamra permettra également d'aborder « les questions régionales et internationales d'intérêt commun et d'échanger les vues sur les principaux problèmes affectant la stabilité et la sécurité dans l'espace sahélo-saharien et dans le continent africain ainsi que sur les questions globales de développement et d'environnement ».

Cette visite intervient à la veille, faut-il le préciser, de la 5^e session du Comité bilatéral frontalier (CBF) algéro-nigérien, prévue les 30 et 31 de ce mois dans la capitale nigérienne, sous la coprésidence des ministres de l'Intérieur des deux pays.

Elle sera suivie des consultations politiques au niveau des secrétaires généraux des ministères des Affaires étrangères des deux pays le 16 août prochain à Alger.

I. A.

Lamamra entame une visite de deux jours à Niamey

CONFÉRENCE NATIONALE D'ÉVALUATION DE LA RÉFORME DE L'ÉCOLE

Benghebrit appelle les partenaires sociaux à accompagner le secteur

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghebrit, a affirmé à l'issue des travaux de la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école algérienne était en mesure de réaliser un "bond qualitatif" à condition de mobiliser les ressources nécessaires.

PAR ROSA CHAOUI

Nous "pouvons réaliser le bond qualitatif escompté par notre société, d'autant que l'État

algérien n'a jamais lésiné sur la mobilisation des moyens nécessaires pour faire de notre école un succès et promouvoir le système éducatif au rang des systèmes développés", a souligné la ministre dans une allocution devant les participants à la conférence de deux jours.

Mme Benghebrit a appelé les partenaires sociaux à accompagner le secteur de l'Éducation dans la démarche de la "construction d'une école moderne dont le rôle sera à la fois de former des compétences capables de contribuer au développement du pays et d'inculquer les valeurs morales et le sens de citoyenneté aux élèves".

Évoquant les défis auxquels fait face l'Algérie, la ministre a estimé que ces "enjeux exigent de nous davantage de

vigilance et de responsabilité pour faire échouer toutes tentatives visant à conforter la stabilité de l'école et celle de notre pays qui se trouve dans un environnement géopolitique marqué par des turbulences".

Concernant la conférence, Mme Benghebrit a souligné qu'elle était "riche et pertinente" en termes de questions soulevées et de propositions, ajoutant que le plus important était de veiller à la mise en œuvre des recommandations issues de cette rencontre.

Elle a appelé à cette occasion l'Inspection générale de la pédagogie à "élaborer, en collaboration avec la direction de la réforme, des rapports annuels sur la mise en œuvre des résultats de l'évaluation".

R. C.



Nouria Benghebrit.

Vers 36 semaines de scolarité par an

Le ministère de l'Éducation nationale s'est fixé comme "objectif prioritaire", le retour au temps scolaire standardisé de l'élève en Algérie, à savoir 36 semaines de scolarité par an, a indiqué hier à Alger le conseiller au ministère, chargé de la pédagogie, Farid Benramdane.

"La priorité des priorités actuellement c'est de revenir au temps scolaire standardisé de l'élève en Algérie, lequel doit bénéficier de 36 semaines de scolarité par an, sachant que

le temps scolaire chez nous est l'un des plus bas au monde", a indiqué M. Benramdane lors d'une conférence conjointe animée avec l'inspecteur général du ministère, Nedjati Messegum, au lendemain de la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école.

"Du fait des grèves récurrentes dans le secteur de l'Éducation, les élèves en Algérie ont un temps de scolarité de 24 à 26 semaines, soit près de la moitié d'un cursus scolaire normal", a-t-il déploré. Selon M.

Benramdane, le temps scolaire conforme aux standards internationaux, se situe entre 36 et 38 semaines par an, alors que dans certains pays, il atteint les 44 semaines.

"Sur les deux dernières années et compte tenu des grèves récurrentes dans le secteur de l'Éducation et autres activités d'ordre politique des écoles ont été fermées dans certaines wilayas", a relevé M. Benramdane, déplorant aussi les sorties précoces des élèves à partir des mois d'avril-mai pour les grandes vacances scolaires.

"Le temps scolaire bas en Algérie suppose que ce sont des compétences qui chutent, des contenus disciplinaires qui sautent et des qualifications scientifiques qui sont diluées", a-t-il encore regretté.

Il a expliqué qu'il est "nécessaire de respecter les exigences scientifiques internationales et redonner ainsi au baccalauréat algérien sa valeur scientifique pour qu'il soit positionné dans la comparaison internationale".

R. N.

Tamazight élargie à 20 wilayas

L'enseignement de la langue amazighe sera élargi et concernera vingt (20) wilayas du pays dès la prochaine rentrée scolaire, ont indiqué hier à Alger, des responsables du ministère de l'Éducation nationale.

"Toutes les conditions sont réunies pour le lancement de l'enseignement de tamazight la prochaine rentrée scolaire", ont souligné Messegum Nedjati et Farid Benramdane,

respectivement inspecteur général et conseiller chargé de la pédagogie au ministère de l'Éducation.

Selon ces deux responsables qui ont animé une conférence de presse conjointe, à l'occasion de la clôture de la conférence nationale sur la réforme de l'école, le ministère est prêt à ouvrir ces classes, notamment à Alger même avec un "seul élève". Ils ont expliqué qu'initialement l'objectif était

d'atteindre onze (11) wilayas, mais le nombre a été revu à la hausse, précisant que "le problème du personnel ne se pose pas dès lors que l'encadrement existe".

Dans ce sens, l'inspecteur général a fait savoir que les enseignants de cette langue dans la wilaya de Batna sont issus de Tizi Ouzou, et ce cas peut s'appliquer à plusieurs d'autres wilayas, ajoutant que "celui qui veut exercer accepte d'être affecté dans

n'importe région du pays".

Il a rappelé également que le mois d'avril dernier, le ministère de l'Éducation avait mis en place en partenariat avec le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA) un groupe de travail pour coordonner leur le travail et préparer le terrain à cette généralisation de tamazight.

R. N.

Réorganisation du baccalauréat et suppression de l'examen de 5^e année primaire

La réorganisation de l'examen du baccalauréat et la suppression de l'examen de fin du cycle primaire figurent parmi les principales recommandations devant sanctionner la conférence nationale sur l'évaluation de la mise en œuvre de la réforme de l'école, a annoncé le ministère de l'Éducation nationale. La réorganisation de l'examen du baccalauréat et la suppression de l'examen de fin du cycle primaire s'inscrivent dans le cadre du "renouveau" de l'école algérienne, qui sera instituée sur "la base la qualité, la stabilité ainsi que la concurrence scientifique et pédagogique", a indiqué la même source. En marge de cette conférence qui enregistre la participation d'experts, de professeurs universitaires, de syndicalistes et représentants de la société civile. Les recommandations de la conférence sanctionneront les travaux des ateliers qui planchent sur différents thèmes en relation avec la réforme de l'école et des thématiques se rapportant à l'évaluation des résultats coïncidant avec la première promotion des bacheliers 2015.

La première recommandation consiste en l'examen du Bac qui sera revu et réorganisé, notamment en ce qui concerne la durée des épreuves, jugée "longue et stressante" pour les candidats, a-t-on expliqué.

Selon la même source, l'objectif est de "relever le niveau du Bac et donner davantage de crédibilité à cet examen qui a été dévoyé à cause de l'instauration de certaines pratiques comme la limitation du seuil des leçons à apprendre".

La même source a relevé aussi que les recommandations de cette conférence devraient aboutir à la mise en place, à court terme, d'un baccalauréat professionnel, rappelant que le Premier ministre,

Abdelmalek Sellal, avait déjà appelé à instaurer ce baccalauréat.

Pour ce qui est de l'examen de fin du cycle primaire (ex-6ème), il sera remplacé par un système d'évaluation à même de déterminer le niveau et les aptitudes de chaque élève (lecture, écriture et calcul), au terme de cinq années d'études, a-t-on précisé.

A ce propos, des pédagogues ont recommandé de suivre l'élève et de l'évaluer de "manière régulière et continue" afin de lui permettre de mieux assimiler et acquérir les connaissances et le savoir, a-t-on ajouté.

R. N.

Réappropriation des instituts de formation

La formation des professionnels de l'éducation nationale passe "impérativement" par la récupération des instituts dédiés à cet effet, a indiqué à Alger, un responsable du ministère de l'Éducation nationale.

La formation des personnels de l'éducation nationale et l'amélioration de la qualité de l'encadrement des personnels de l'Éducation est tributaire de la mise en œuvre d'une série de mesures dont la réappropriation des Instituts technologiques de l'éducation (ITE), dont l'opération a effectivement débuté, a souligné M. Eulmi, directeur central au ministère de l'Éducation nationale, dans une intervention lors des travaux de la conférence nationale sur l'évaluation de la réforme de l'éducation.

Cette mesure s'inscrit dans la stratégie du ministère pour atteindre l'objectif d'une élévation "significative" du niveau de compétence du corps enseignant, moyen et secondaire.

Précisant que cinq instituts ont été déjà récupérés, le même responsable a déclaré que le ministère vise à instaurer un "équilibre régional" en la matière, en mettant en place un établissement à travers toutes les régions du pays.

Il est ainsi préconisé une professionnalisation des personnels de l'éducation par la formation initiale au niveau de l'enseignement supérieur, et, ensuite, par la formation continue initiée par le ministère de l'Éducation nationale.

Dans sa conférence intitulée : "Legislation et réglementation scolaires : les changements à apporter", M. Eulmi a également mis en relief les principaux leviers du changement à introduire dans le système de l'éducation, évoquant, entre autres, la refonte pédagogique à travers la révision des programmes et des nouveaux manuels, la gouvernance par l'organisation de la vie scolaire et la mise en place d'une charte d'éthique pour la stabilisation du secteur.

Par ailleurs, le même responsable a annoncé la révision du statut des travailleurs de l'éducation, une démarche qui intervient pour la troisième fois en moins de cinq ans, dans le cadre de la réforme du système éducatif, mais aussi dans le sillage des revendications des travailleurs du secteur auxquelles le ministère a répondu "favorablement", a-t-il expliqué.

Pour sa part, le directeur de l'Office national de l'enseignement et de formation à distance, M. Kara, a dans son exposé sur "l'éducation et la numérisation des ressources pédagogiques", fait état de 25% de taux d'abandon des élèves de l'enseignement à distance, ajoutant que ce taux est considéré parmi les "plus bas au monde".

Il a expliqué que dans ce type d'enseignement, l'élève a tendance à se sentir "isolé" et finit par abandonner ce qui suppose la mise en place d'un dispositif d'accompagnement.

R. N.

OUED EL-HARRACH TOTALEMENT RÉAMÉNAGÉ

Un nouvel eldorado pour les Algérois

Le projet de 38 milliards DA devrait être livré l'été prochain. L'oued d'El Harrach sera totalement assaini dès la fin de cette année. Le projet de son réaménagement concerne l'épuration de ses eaux et la création de filtres pour convertir les eaux usées.

PAR FAYÇAL ABDEGHANI

Le projet en question a commencé il y a quelques mois mais en été il y a eu un coup de pied dans la fourmilière pour le faire avancer. Les autorités promettent d'assainir oued El-Harrach d'ici à la fin de l'année. Mais face à l'ampleur de la tâche, un partenariat avec le groupe sud-coréen Daewoo va mettre en place les équipements nécessaires pour l'épuration des eaux usées et créer des filtres pour baisser l'intensité des odeurs de ces effluves. On promet ainsi qu'il sera assaini et des espaces de détente et d'attractions vont y être construits. Le ministère des Ressources en eaux qui prend en partie ce chantier. La plupart des tronçons seront d'abord réhabilités dont un d'une longueur de 18 km sera achevé cet été. Le deuxième tronçon de 22 km, qui s'étend sur les wilayas de Blida et de Médéa est inscrit, quant à lui, dans le prochain quinquennat. Le projet de sa réhabilitation porte sur son recalibrage, la mise en place de systèmes d'alerte des crues, la construction de ponts et passerelles et la réalisation de stations de pompage. Il est question ici de filtrer toutes les eaux



Un véritable bol d'oxygène pour les Algérois.

de oued El-Harrach. Selon une source du ministère des Ressources en eaux, il y aura la réalisation de jardins filtrants, pour l'épuration des eaux sur une superficie de 300 hectares. Des radars filtres seront également installés aux bordures

de oued pour éviter les désagréments des odeurs nauséabondes qui se dégagent de ce vaste oued. L'idée de revaloriser les eaux de l'oued sera déclinée dans un autre projet qui sera de mettre une digue pour arrêter en premier lieu la filtration des

eaux usées en mer. Le relevé de ces eaux devrait être automatique et périodique pour mesurer le degré de toxicité de ces eaux et de prélever les échantillons nécessaires pour voir le degré de mercure qui sévit depuis longtemps dans ce marais. Une première opération sera conduite dès ce mois par des spécialistes des eaux et de l'environnement. De même que l'espace en question sera dédié aux espaces de détente (terrains de football, terrains pour faire du jogging, espace de loisirs). Il est à rappeler qu'il y a eu déjà un premier espace de ces loisirs qui est fonctionnel depuis quelques mois. De même qu'un autre projet concerne un linéaire de 20 km de piste cyclable. Dans le même collimateur, oued El-Harrach verra un de ses espaces qui sera navigable. Mais cela ne pourrait se faire immédiatement. Pour tous ces projets, les pouvoirs publics vont mettre en place un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic) qui se chargera de gérer ces projets. Concernant les habitations limitrophes à cet oued, Des dispositions ont été prises pour dédommager et reloger ses habitants.

F. A.

DÉPENALISATION DE L'ACTE DE GESTION

L'Unep se félicite de l'amendement du "code de la procédure pénale"

PAR INES AMROUDE

L'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep) s'est félicitée hier de la décision des pouvoirs publics portant amendement du code de procédure pénale, notamment dans son volet relatif à dépenalisation de l'acte de gestion, prise lors du dernier Conseil des ministres.

"Les membres de l'Unep se félicitent de cette décision prise par les pouvoirs publics et à leur tête le président de la République à qui ils rendent un hommage appuyé", a indiqué l'organisation dans un communiqué.

"L'Unep a pris acte avec satisfaction de l'examen et de l'adoption par le Conseil des ministres réuni le 22 juillet 2015, des amendements apportés au code de procé-

dure pénale", souligne la même source.

L'organisation note que "parmi ces amendements figurent ceux liés au renforcement de la protection des cadres gestionnaires des entreprises publiques dans l'exercice de leurs fonctions".

L'Unep estime aussi que la formalisation du texte de loi "constitue un réel motif de réjouissance de la part de l'ensemble des gestionnaires publics qui font de la dépenalisation de l'acte de gestion un combat légitime apte à leur permettre de se libérer des contraintes qu'ils rencontrent dans l'accomplissement de leurs tâches".

Pour l'organisation patronale du secteur public "ceci stimulera leur implication avec davantage d'efficacité dans la conduite des missions qui leur sont confiées".

La décision du Conseil des ministres est ainsi qualifiée d'une "avancée considérable

dans la libération des initiatives et la protection des gestionnaires pour leur permettre de s'impliquer davantage dans l'œuvre de renouveau de l'économie nationale porteuse de croissance, de richesse et d'espoir pour la société algérienne".

L'Unep explique, dans ce sens, que parmi les obstacles auxquels sont confrontés les gestionnaires des entreprises publiques, actuellement, "figurent notamment la pénalisation des erreurs de gestion qui annihilent la volonté d'aller de l'avant et d'oser" pour donner à l'entreprise publique, la possibilité d'évoluer loin de toutes entraves et, au gestionnaire d'exercer ses missions dans un cadre empreint de confiance et de sérénité".

Les membres de l'Unep précise, qu'il ne "s'agit nullement pour le gestionnaire public de bénéficier d'une quelconque

immunité et de fuir ses responsabilités mais plutôt de lever la responsabilité pénale pour des erreurs professionnelles pouvant être commises par des cadres des entreprises publiques lorsqu'ils prennent des décisions générant une prise de risque comme cela se fait dans toutes les entreprises à travers le monde".

Pour l'Unep, cette décision "aura pour impact une plus grande motivation des gestionnaires dans les missions qui leur sont confiées et se traduira sans nul doute par une plus grande efficacité de l'entreprise publique".

La décision aura, ajoute la même source, "pour impact de meilleurs rendements synonymes de création de richesse et de croissance et, allant d'insertion plus accrue de notre économie dans la voie du progrès et de la modernité".

I. A.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU JOURNALISTE PROFESSIONNEL

Le jury installé

La commission du jury du Prix du président de la République du journaliste professionnel sera installée aujourd'hui au siège du ministère de la Communication. La cérémonie d'installation sera présidée par le ministre de la Communication, Hamid Grine. Le prix a été annoncé le 3 mai dernier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse. Le décret présidentiel portant création du Prix du président de la République du journaliste professionnel stipule que le prix est décerné par un jury indépendant, composé de personnalités réputées dans le

domaine de la presse écrite, électronique, de la radio et de la télévision. Le jury est présidé par une personnalité nationale désignée par le ministre de la Communication. Quatre ministères (Communication, Finances, Enseignement supérieur et Culture) seront représentés dans le jury.

Le Prix a pour objet, dans le cadre de la stimulation et de la promotion de la production journalistique, de récompenser les meilleures œuvres journalistiques réalisées soit individuellement, soit à titre collectif par des journalistes professionnels.

La première édition du Prix a pour thème "L'Algérie, modèle de développement

économique et social". Les lauréats de ce prix seront récompensés le 22 octobre à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse.

Le prix est décerné dans les cinq catégories de presse, à savoir l'information écrite, l'information télévisuelle, l'information radiophonique, la presse électronique et l'illustration.

Il consiste en l'attribution d'un certificat de mérite et d'une récompense financière dont le montant est fixé pour chacune des catégories. S'agissant des quatre premières catégories, le 1^{er} lauréat bénéficiera d'une récompense financière d'un (1) million DA, le 2^e de 500.000 DA et le 3^e 300.000

DA. Pour la 5^e catégorie, une récompense de l'ordre de 100.000 DA sera attribuée pour la meilleure illustration photographique, dessin ou caricature de presse. Les contributions des journalistes seront sélectionnées selon les critères de la pertinence du sujet, l'objectivité dans le traitement, la rigueur dans l'analyse, l'originalité du thème choisi, la qualité rédactionnelle, la qualité technique et esthétique et l'intérêt suscité au sein du public. Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014-2015.

I. A.

CESSION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Le ministre de l'Habitat annonce de nouvelles facilitations d'achat

La chaîne 3 de la Radio algérienne, par le biais d'une émission spéciale de "l'Invité de la rédaction", consacrait, avant-hier, son attention à la résorption de la crise du logement et aux diverses formules instituées pour y accéder.

PAR RANIA NAILI

Pour l'occasion, elle recevait le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune venu, notamment, commenter un récent décret relatif à la cession des biens de l'Etat, pour laquelle des allègements sont envisagés pour plus de 500.000 propriétaires potentiels.

SENSIBILISATION CONTRE LES ACCIDENTS DE LA ROUTE Appel de la DGSN

En vue de réduire le nombre des accidents de la route et d'éviter les infractions routières, la DGSN a indiqué "œuvrer sans relâche pour l'ancrage de la conscience routière chez les usagers de la route, en les sensibilisant aux risques des accidents de la route". Elle réitère son appel aux usagers de la route en vue de "respecter le code de la route, pour l'intérêt général".

CAMBRIOLAGE AU CENTRE POSTAL À MOSTAGANEM

Plus de 46 millions DA volés

Un centre postal de la daïra de Sidi Ali (50 km à l'est du chef-lieu de wilaya de Mostaganem) a fait l'objet d'un cambriolage commis par un groupe de personnes cagoulées qui ont volé plus de 46 millions DA, annonce une source sécuritaire. Cette bande dont le nombre des éléments n'est pas connu, s'est introduite aux environs de 6 h du matin dans le bureau de poste en se faisant passer pour des membres d'une commission relevant de "Algérie Poste" venue pour un contrôle de routine, a-t-on indiqué. Après avoir battu le receveur en utilisant une arme de pêche et l'avoir forcé d'ouvrir la caisse sous la menace de mort, les éléments de la bande l'ont ligoté et se sont accaparés d'un montant de plus de 46 millions DA, avant de prendre la fuite à bord d'un véhicule, a-t-on ajouté.

Les services de la sûreté ont ouvert une enquête sur cette affaire et le receveur a été transféré à l'hôpital de Sidi Ali, selon la même source.

ENVENIMATION SCORPIONIQUE

Plus de 90 cas enregistrés en 1 mois à In-Salah

Pas moins de 90 cas d'envénementation scorpionique ont été enregistrés durant ce mois de juillet à In Salah (750 km au nord du chef-lieu de Tamanrasset) sans faire de victimes, a-t-on appris dimanche des services hospitaliers. Toutes les mesures préventives contre les risques d'envénementation scorpionique ont été prises par les services de la santé de proximité relevant de la commune d'In Salah y compris la disponibilité du sérum anti-venin et les moyens nécessaires au niveau des salles de soins de la région de Tidelt, a-t-on assuré au service d'épidémiologie et de médecine préventive de l'hôpital d'In Salah. Les habitants de cette région, connue pour son climat particulièrement chaud, utilisent encore des méthodes traditionnelles jugées "inefficaces" pour lutter contre le scorpion. Le milieu insalubre, caractérisé notamment par la propagation des ordures ménagères et autres déchets, constitue un foyer idéal pour la prolifération de l'insecte, prévient-on.

Les zones agricoles sont considérées comme les plus touchées par la prolifération de cet insecte venimeux, notamment au niveau des régions d'Igoustan, Foggara, El Barka, Sahla et Douiret El Djenat, a-t-on signalé.

APS

Le ministre explique qu'à travers l'entrée en vigueur de ce texte de loi, « on tente de réglementer une vente qui va très lentement ». Il rappelle qu'il y a eu « confusion » par rapport au premier décret, « lequel, dit-il, applique la même décision de cession des biens immobiliers de l'OPGI que celle qui a prévalu en 1982-1983 ».

A propos du dernier texte, il explique qu'il a introduit un "raccourcissement énorme" de la procédure de cession qui, jusqu'alors était soumise à un dépôt de dossier auprès d'une commission de daïra. La nouvelle procédure, assure-t-il, "est beaucoup plus simple", le nouveau décret refixant "les règles du jeu". "Le citoyen désireux d'acheter son logement dépose une simple demande auprès de l'OPGI et c'est celle-ci qui s'occupe alors de toute la procédure jusqu'à la cession de celui-ci". Tebboune indique, d'autre part, que les prix de cession des logements ont été revus à la baisse, l'acquéreur ne s'acquittant, en moyenne, que de 12.000 dinars au mètre-carré, compte tenu de la zone où les habitations sont situées.

Questionné à propos des "blocages" constatés dans la cession des biens de l'Etat depuis 2003, (seulement 20 % des



Abdelmadjid Tebboune.

600.000 logements, soit près de 128.000, ayant fait l'objet d'une vente), le ministre explique cette situation par les prix "très élevés" (18.000 dinars le mètre-carré), ajouté à une procédure d'achat "très lourde". Il assure que le nouveau décret allège, désormais, la procédure de cession "d'autant, ajoute-t-il que l'acquéreur pourra bénéficier d'abattements, les sommes payées sous forme de loyer étant déduites du prix d'achat du logement", ainsi que d'une réduction si le prix de celui-ci est réglé d'une seule traite.

Dénonçant et démentant, par ailleurs, les informations faisant état de la présence de

millions de logements inoccupés dans le pays, le ministre de l'Habitat annonce que ses services n'en ont, en réalité dénombré que 200.000 "occupés soit par une tierce personne, un descendant ou bien à un étranger de l'attributaire". Après les conclusions de la commission qui a eu à travailler sur ce sujet, Tebboune déclare ne pas voir d'un "mauvais œil" une régulation des passations de ces logements entre des membres d'une même famille, l'examen des autres cas de figure ayant été confié au gouvernement.

R. N.

SÉCURISATION DES FRONTIÈRES

71 contrebandiers arrêtés à In-Guezam

Soixante-et-onze contrebandiers de différentes nationalités ont été arrêtés et une quantité de munitions saisie par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) à In-Guezam, indique lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité

organisée, un détachement relevant du secteur opérationnel d'In Guezam (6e Région militaire) a arrêté, le 26 juillet 2015, 71 contrebandiers de différentes nationalités et saisi une quantité de munitions, 3 véhicules tout-terrain, 15 motos, 43 détecteurs de métaux, 17 marteaux piqueurs, 23 groupes électrogènes et 9 téléphones portables", précise le MDN.

"Au niveau de la 2e région militaire, des éléments des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen ont saisi 2.850 litres de carburant, alors qu'Ain-Témouchent, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 31,2 kilogrammes de kif traité", ajoute la même source.

PROTESTATION CONTRE LES CHUTES DE TENSION ÉLECTRIQUES

Sit-in des villageois devant le siège de la daïra d'Issers

PAR TAHAR OUNAS

Des dizaines d'habitants du village d'Azazena dans la commune de Timezrite à l'extrême sud-est de Boumerdes ont observé, hier, un rassemblement devant le siège de la daïra des Issers, pour protester contre la chute

de tension électrique dans la région. Les villageois réclament son renforcement par la réalisation d'un nouveau poste électrique afin de répondre à la demande en cette période de grandes chaleurs. L'unique poste d'énergie avait été réalisé en 1986, actuellement il ne peut satis-

faire les besoins des habitants dont le nombre ne cesse d'augmenter. D'ailleurs plusieurs nouvelles habitations notamment celles réalisées dans le cadre de l'habitat rural ne sont toujours pas raccordées au réseau d'alimentation électrique.

T. O.

AU PROFIT D'UN GROUPE DE LA POLICE PALESTINIENNE

Session de formation organisée par la DGSN

Une session de formation sur la "sécurisation des sites et infrastructures sensibles" au profit d'un groupe de la police palestinienne a débuté, avant-hier au siège de l'unité d'instruction et de maintien de l'ordre public de Boudouaou (UIMO-Boumerdes), a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Cette session de formation dont le coup d'envoi a été donné par le directeur de la sûreté publique, le contrôleur de police Aïssa Naïli,

vise à "renforcer les voies de coopération entre les polices algérienne et palestinienne en matière d'entraînement et de formation". Ont assisté au lancement de cette session de 21 jours, le directeur de l'enseignement et des écoles, le chef de sûreté de wilaya de Boumerdes ainsi que plusieurs cadres chargés de la formation et de l'entraînement. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre du "souci du Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel de renforcer les domaines de coopéra-

tion entre la DGSN et les différents dispositifs de sécurité sur les plans international, régional et arabe".

La session de formation vise à tirer profit de l'expérience de la police algérienne dans la lutte contre toute forme de criminalité, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations issues des réunions des responsables de la police et de la sûreté arabe sous la supervision du secrétariat général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur.

R. N.

PROJET EDILE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN MÉDITERRANÉE 2016-2025

Relancer les économies stagnantes

De nombreux pays, notamment ceux du sud de la Méditerranée, sont concernés par cette stratégie de développement durable.

PAR AMAR AOUIMER

Il s'agit, notamment, de l'Algérie, Chypre, Egypte, Euromed, Europe, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Palestine, Syrie, Tunisie et Turquie, indique l'Observatoire économique euroméditerranéen basé à Marseille. Anima Investment Network était présent en tant que chef de file du projet Edile lors de la 16^e réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD) à Marrakech du 9 au 11 juin 2015.

En collaboration avec le Programme des Nations unies pour l'environnement/Plan d'action pour la Méditerranée (PNUE/PAM) et le Plan Bleu, le but de cette réunion était de débattre de la version préliminaire révisée de la Stratégie méditerranéenne pour le



Développement durable (SMDD 2016-2025). Le projet Edile et son label en construction, mis en avant comme un exemple de bonne pratique pour le développement durable en Méditerranée, pourrait jouer un rôle dans le déploiement de la stratégie Plan d'action pour la Méditerranée. Ce texte sera validé lors de la Conférence des parties de la convention

de Barcelone en février 2016. L'innovation d'Edile avec la création d'un référentiel prenant en compte les aspects économiques, sociaux, environnementaux et communautaires rejoint la vision de Gaetano Leone coordonnateur du PNUE/PAM. Ce dernier évoque « l'urgence d'accroître les efforts pour protéger l'environnement, préserver les ressources

et multiplier les actions visant à relancer les économies stagnantes afin de passer à une économie verte et bleue », souligne cette source. Un consensus s'est formé parmi les participants autour de la création d'institutions favorisant la rencontre et l'échange de bonnes pratiques entre acteurs économiques méditerranéens. Ce volet est l'un des points forts du label Edile qui vise à la création d'un club d'investisseurs vertueux véhiculant les valeurs de la RSE.

L'autre piste de progrès soulignée notamment par la représentante des Nations unies au Maroc, selon l'Observatoire, est le manque d'initiative locale, le deuxième fer de lance du projet Edile avec la volonté d'un renforcement de l'échelon régional à travers l'optimisation des impacts locaux des projets d'investissement. En ce sens, Edile lancera son label lors de la première édition des « Edile Awards », prix récompensant les projets les plus inclusifs pendant la Semaine économique de la Méditerranée (SEM) du 4 au 7 novembre 2015.

A. A.

DOMICILIATIONS BANCAIRES

Resserrement du contrôle

Les douanes et la communauté bancaire vont renforcer leur contrôle conjoint sur les domiciliations bancaires dans le cadre de la lutte contre le transfert illicite des devises opéré par certains importateurs, a confié le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar. Pour traquer plus efficacement les importateurs qui pratiquent ce délit financier, la Direction générale des douanes (DGD) et l'Association des banques et établissements financiers (Abef) signeront, dans les tout prochains jours, un avenant à leur convention d'échange d'informations conclue en mars 2014. A travers cet avenant, il s'agira d'introduire un contrôle anticipé sur les demandes de domiciliations bancaires présentées par les importateurs.

Selon M. Bentahar, cet avenant va permettre d'établir un échange d'informations à double sens entre les douanes et l'Abef sur toutes les demandes de domiciliations bancaires émanant des opérateurs activant dans le commerce extérieur. L'échange

informatisé, qui sera institué à cet effet, permettra aux banques d'accéder au système d'informations des Douanes (Sigad) afin de vérifier l'authenticité de la validité de l'attestation d'importation exigée lors de la souscription d'une domiciliation bancaire, explique un autre responsable de la DGD. Cette attestation d'importation, qui identifie l'entreprise importatrice à travers son numéro d'identification fiscale et, donc, sa traçabilité fiscale, est délivrée par la Direction générale des impôts (DGI).

A travers ce nouveau dispositif, il s'agira de mettre fin aux fausses attestations d'importation présentées par des opérateurs véreux lors de la souscription d'une domiciliation bancaire, qu'ils utilisent pour des importations fictives. C'est qu'en dépit du contrôle instauré par la convention d'échange d'informations conclue en mars 2014 entre les douanes et les banques, des failles ont subsisté dans ce système, permettant à des importateurs délinquants de tromper la vigilance des banques et des douanes, fait savoir la même source. En

effet, des enquêtes menées par les services des douanes ont révélé l'utilisation d'attestations d'importation falsifiées, et ce, par des personnes qui n'ont pas de statut légal d'importateurs mais qui réalisent, à travers cette "ruse", des opérations d'importations fictives en vue, uniquement, de transférer des capitaux vers l'étranger, relève le même responsable. D'où la nécessité d'établir un contrôle anticipé sur toute demande de domiciliation bancaire, selon la même source qui précise que cette proposition a été présentée au ministère chargé du budget et de la prospective qui en a donné l'aval.

Quant aux résultats de mise en oeuvre de la convention d'échange d'informations conclue en 2014 entre les douanes et les banques, le même responsable indique que ce système a, toutefois, mis fin à la gestion manuelle des documents douaniers, notamment le "D10 copie banque", largement falsifié de par le passé par des importateurs pour transférer illicitement des capitaux vers l'étranger.

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

Aboutissement d'un accord sur la levée des droits de douanes de 200 produits high tech

L'Organisation mondiale du commerce (OMC) est parvenue à faire aboutir un accord portant sur la levée des droits de douanes sur quelques 200 produits de haute technologie représentant un marché de 1.300 milliards de dollars. Pour la première fois depuis 18 ans les membres de l'OMC ont conclu un important accord, qui va supprimer les droits de douane sur près de 200 produits de haute technologie, dont les GPS, appareils IRM et autres écrans tactiles, induisant ainsi la baisse sur les marchés mondiaux. Le commerce de ces produits qui représente la somme faramineuse de 1.300 milliards de dollars est supérieure à celui du secteur automobile, a indiqué Roberto Azevedo, le directeur général de l'OMC.

54 pays de l'OMC signataires, dont l'UE et les Etats-Unis, sont les principaux pays exportateurs de ces produits dont figurent les nouvelles générations de semi-conducteurs, les systèmes de navigation par GPS, des appareils médicaux tels que les IRM, des machines-outils pour les circuits imprimés, des satellites de télécommunications et des écrans tactiles. "L'accord aujourd'hui est un accord majeur", a déclaré Roberto Azevedo. "La valeur annuelle du commerce de ces produits (...) représente environ 7% du commerce mondial des biens".

"Il s'agit du premier accord douanier majeur depuis 18 ans", a-t-il ajouté, soulignant qu'"éliminer les tarifs douaniers sur un commerce de cette importance va avoir un énorme impact et encourager une baisse des prix, y compris dans des secteurs utilisant de tels produits, cela va créer des emplois et va

stimuler fortement la croissance mondiale".

Le texte va à présent être finalisé pour être présenté à la signature officielle lors de la prochaine conférence ministérielle de l'OMC, prévue en décembre à Nairobi.

L'accord prévoit également que l'OMC va s'intéresser aux barrières non douanières qui affectent le commerce des produits de haute technologie. Concrètement, l'accord conclu ce vendredi est un élargissement de l'Accord sur les technologies de l'information (ATI), datant de 1997. En raison des progrès fulgurants ces dernières années dans ce secteur, l'OMC a décidé en 2012 d'engager des négociations pour élargir la gamme des produits couverts par l'ATI. Après deux ans de travaux sans résultat, ces négociations avaient connu un rebondissement favorable en novembre dernier, grâce à un rapprochement entre les Etats-Unis et la Chine.

R. E.

PROJET DE L'INSTITUT DE FORMATION AUX TECHNIQUES TOURISTIQUES

Lancement en septembre à Ain-Témouchent

Les travaux de réalisation du projet d'institut national de formation aux techniques touristiques et hôtelières de la wilaya d'Ain-Témouchent seront lancés début septembre prochain, a-t-on appris du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat. Après l'achèvement de l'étude de ce projet dont a pris connaissance jeudi dernier le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, lors d'une visite dans la wilaya, le lancement en réalisation est prévu le "mois de septembre prochain", a indiqué Larbi Mecheri. La direction du tourisme et de l'artisanat procédera, la semaine prochaine, à l'étude des offres des entreprises ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national, afin de choisir la société qui concrétisera ces travaux, a-t-il ajouté tout en rappelant l'importance de cet établissement qui contribuera au programme qualité-tourisme.

Destiné à former des cadres et des agents pour le secteur du tourisme, ce projet s'est vu allouer une autorisation de programme de 500 millions DA pour sa construction et son équipement, a-t-on signalé. Doté de quatre logements de fonction, cet institut accueillera, une fois réalisé, 300 personnes, dont 150 bénéficieront du régime d'internat. Inscrit en 2009 dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, ce projet a fait l'objet d'une étude de réadaptation. Cette procédure a été rendue nécessaire après le refus du ministère des Finances d'accorder une enveloppe de 1,57 milliard de dinars fixée par l'étude préliminaire de ce projet, a-t-il rappelé. Le ministère ne donnant son accord que pour 47% de ce montant, il était impossible de le concrétiser sur le terrain, d'où les retards dans sa réalisation, a-t-il ajouté.

Le futur établissement, qui sera implanté près de l'université, au niveau du second Pos Sud-Est d'Ain-Témouchent, accordera 50 places d'internat à l'élément féminin, selon M. Mecheri. Sur le plan pédagogique, le futur institut national formera, au profit des wilayas du nord-ouest et du sud-ouest du pays, des techniciens supérieurs en métiers hôteliers, notamment des guides touristiques, tout en contribuant à la vulgarisation des techniques modernes et à la formation continue des personnels du secteur. La professionnalisation du secteur touristique, en particulier celle de l'hôtellerie, a déjà donné ses fruits dans la wilaya d'Ain-Témouchent à la faveur d'une politique de formation dans les spécialités dispensées en adéquation avec les besoins exprimés par les établissements hôteliers existants et ceux prévus dans un avenir proche, en attendant la réalisation de l'institut national du tourisme, a encore souligné le même responsable. Plusieurs promotions sont sorties de l'institut national spécialisé de formation professionnelle d'Ain-Témouchent (techniques hôtelières) et du centre de formation professionnelle et de l'apprentissage de Hammam Bouhadjar (cuisine collective), outre l'institut hôtelier Formatel qui a formé des cuisiniers-pâtisseries, des restaurateurs et des réceptionnistes, a-t-il ajouté.

Ce projet d'institut contribuera, par ailleurs, au développement économique de la wilaya qui repose, dans une large mesure, sur la promotion du tourisme, balnéaire en particulier, a-t-il conclu.

R. E.

TIPASA

Mesures d'urgence pour la baie de Bousmail

Le ministre des Ressources en eaux et de l'Environnement, Abdelwahab Nouri, a pris, la semaine dernière, des mesures d'urgence pour endiguer la catastrophe écologique qui touche la Baie de Bousmail. La Baie de Bousmail subit 11 déversements d'eaux usées ménagères et deux déversements d'eaux industrielles rejetées par les deux zones industrielles de Chouaïba et Bousmail, ce qui constitue "un véritable danger pour l'environnement" et la mer. Intervenant en marge de la visite de travail qu'il a effectuée ce lundi dans la wilaya de Tipasa, le ministre n'a pas caché sa "colère" face à la dégradation de la Baie de Bousmail qui s'étend sur 2 km de la Katiba Youssoufia à l'ouest de la ville. "Nous avons pris des mesures d'urgence pour mettre un terme aux effets causés par la zone industrielle, du fait du déversement des eaux usées", a affirmé M. Nouri dans une brève déclaration. "Le groupe Tonic, premier responsable de cette catastrophe, est appelé à mettre en service sa station d'épuration, réalisée il y a deux ans, mais qui n'est pas encore opérationnelle car pas encore équipée", a-t-il estimé. Le ministre a insisté sur l'impératif d'accélérer la réalisation du projet de la station d'épuration de Bousmail, qui accuse un retard de plus de deux ans, pour régler le problème des 11 déversements d'eaux usées ménagères. "Les deux projets suscités sont d'une extrême importance et très stratégiques" pour l'assainissement des eaux de huit communes à l'est de Tipasa et leur réutilisation dans l'irrigation des terres agricoles, a-t-il affirmé. En attendant la réalisation de ces projets, le projet de protection de l'environnement sur la Baie de Bousmail est toujours dans les cartons, car ne pouvant être lancé sans l'arrêt définitif des rejets d'eaux, selon les explications données au ministre sur place. Le ministre a, dans ce sens, appelé les citoyens et associations à jouer un rôle dans la préservation de l'environnement après avoir constaté une dégradation de l'environnement et un amas de déchets ménagers et solides le long de la côte de Bousmail. M. Nouri a entamé sa visite par une séance de travail à la station de dessalement d'eau de mer de Fouka en compagnie du wali Mustapha Layadhi et des responsables de la société de distribution de l'eau de Tipasa en charge de la gestion de la station en qualité de producteur ainsi que la SEAL et l'Algérienne des eaux en qualité de clients. Le ministre a enregistré un "déficit flagrant" en matière de communication entre tous les acteurs s'interrogeant sur les raisons qui empêchent la Direction générale de la société des eaux de Tipasa (organisme chargé de la gestion de la station de Fouka) d'informer ses clients (SEAL, l'Algérienne des eaux et les pouvoirs publics) sur la baisse de la production et les travaux de maintenance à l'origine des perturbations dans la distribution. D'une capacité de production de 120 mètres cubes/jour, la station de dessalement de l'eau de mer qui alimente les wilayas de Tipasa et Alger se veut un des projets stratégiques réalisés par les autorités publiques en vue d'améliorer le service public en matière d'approvisionnement en eau potable. Après avoir donné des instructions "rigoureuses" afin d'instaurer une coordination et créer un climat de confiance entre producteur et client, M. Nouri a affirmé que "Tipasa est l'une des wilayas qui ont connu une nette amélioration en matière d'alimentation en eau durant les dernières années". 16 communes sont alimentées en eau 24h/24h tandis que 12 autres sont approvisionnées 16 heures/j et deux communes à l'ouest de Tipasa connaissent encore des perturbations, a conclu le ministre.

MASCARA, PÔLE SPORTIF DE SIG

Les responsables du projet mis en demeure

Des mises en demeure ont été adressées par le wali de Mascara aux responsables des entreprises et bureaux d'étude chargés du projet du nouveau pôle sportif de Sig pour retard dans les travaux de réalisation.

PAR BOUZIANE MEHDI

Lors de l'inspection du projet, Ouled Salah Zitouni a constaté que les travaux de réalisation de quatre installations sportives prévues dans ce pôle s'étendant sur une superficie de 13 hectares accusent un retard par rapport au calendrier fixé dans les cahiers de charges. Il s'agit du stade de football d'une capacité de 20.000 spectateurs, d'une salle omnisports de 500 places, d'un terrain d'athlétisme (1.000 places) et d'une piscine olympique, a indiqué l'APS, soulignant qu'en réaction à ce retard, le wali a décidé des mises en demeure à l'encontre des responsables chargés de la concrétisation de ces structures y compris la piscine olympique, à laquelle a été consacrée une enveloppe de 129 millions DA et dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 90 %.

Selon les chargés du projet, la réception de ce dernier est prévue au mois d'août prochain. Nécessitant une enveloppe de 730 millions DA, les travaux du stade de football ont dépassé les délais fixés, soit 15 mois, sans pour autant atteindre un taux d'avancement de 10 %, chose pour laquelle le responsable de la wilaya de Mascara a adressé une mise en demeure à l'entreprise de réalisation pour accélérer le rythme et renforcer le chantier pour l'achèvement du projet à la mi-2016, a fait savoir l'APS, précisant que ce stade est tant attendu par les jeunes et les équipes de la ville de Sig surtout en prévision de l'accroissement de sa capacité d'accueil de 10.000 à 20.000 places et de sa dotation de structures de service dont une résidence pour les sportifs, un café, un restaurant et autres commodités.



Le même retard a été relevé dans les travaux du terrain d'athlétisme lancés en mars dernier pour un coût de 315 millions DA et dont le taux d'avancement n'a pas dépassé les 5 %, a affirmé l'APS, ajoutant que c'est le même constat pour la salle omnisports (171 millions DA) dont deux tiers du délai ont été dépassés et le taux d'avancement n'a atteint que 45 %, et pour les travaux d'aménagement du pôle sportif auxquels a été consacrée une enveloppe de 208 millions DA et qui n'ont toujours pas été livrés.

Dans la ville de Sig, la visite du wali mardi dernier a été marquée par l'inauguration d'un stade de proximité revêtu de gazon artificiel et qui est destiné aux enfants, ainsi que l'inspection du stade Saïd-Ahmed qui sera revêtu en gazon artificiel tout comme le stade Farahi-Ahmed. M. Zitouni s'est également enquis du chantier de réalisation d'une auberge de jeunes d'une capacité de 50 lits, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 75 % et qui sera livré en septembre prochain.

B. M.

ALGER, DIRECTION DU TOURISME

Entre 5 et 6 millions d'estivants cet été

Les plages du Grand Alger devraient accueillir durant la saison estivale 2015 entre cinq et six millions de vacanciers, a affirmé, mercredi dernier, le directeur du tourisme de la wilaya d'Alger, Salah Benakmoum.

"De nombreuses nouveautés introduites cette année dans la gestion des plages vont conduire à l'augmentation de leur fréquentation qui pourrait atteindre entre cinq et six millions d'estivants cet été contre un peu plus de 4 millions en 2014", a indiqué M. Benakmoum.

Déjà à la fin de juin dernier, quelque 250.000 estivants se sont rendus sur les 70 plages ouvertes à la baignade de la wilaya, a ajouté le directeur du tourisme, qui a fait référence à un bilan établi par la Protection civile laquelle a enregistré 500 interventions et déploré un décès par noyade.

La sécurité est justement l'un des objectifs de la campagne estivale qui s'étend du 1er juin au 30 septembre, a ajouté M. Benakmoum. Il y a également le souci d'assurer la disponibilité d'équipements adéquats ainsi que l'hygiène et la qualité de l'eau de baignade à travers des contrôles réguliers.

"Ce sont tous ces éléments qui sont susceptibles d'attirer un grand nombre d'estivants", a assuré M. Benakmoum qui lance un appel aux citoyens afin de veiller à maintenir l'hygiène des plages et la protection de l'environnement tout en les exhortant d'éviter la dégradation des cabines et en les incitant "à ne pas gaspiller l'eau des douches".

M. Benakmoum rappelle que "la wilaya a procédé à l'aménagement et à l'équipement des grandes plages de la capitale à travers un dispositif dissuasif mis en place pour lutter

contre leur squat et garantir aux estivants la gratuité de leur accès".

En tirant les conclusions d'un bilan de la saison estivale de 2014, la wilaya a diagnostiqué une gestion anarchique des plages à laquelle elle compte mettre fin.

En 2015, il y a une douzaine d'établissements publics de wilaya sont mobilisés afin d'aménager les routes, les accès et les parkings dans 17 grandes plages d'Alger, qui sont également dotées d'éclairage, de toilettes, de vestiaires et de douches, soit autant de commodités revendiquées par les estivants.

La préparation de la saison estivale s'est poursuivie jusqu'au jour J. D'ailleurs, des inspections ont eu lieu en mai dernier aux plages de l'est d'Alger comme El Qadous (Heuraoua), Decca Plage, Surcouf et les Tamaris (Aïn Taya), Réghaïa Plage, Tamenfoust (El Marsa), les Sirènes I et II (Bordj El-Kiffan) ou encore à l'ouest à l'instar de Khelloufi I et II (Zéralda), Sidi Fredj Est et Azur Plage (Staoüli), El Bahdja et la Madrague (Aïn Bénian).

D'autres dispositions ont été prises afin de lutter contre la gestion anarchique des plages par les jeunes imposant aux vacanciers la location des parasols, des tables et chaises entre 500 et 1.000 DA l'unité alors que l'accès aux plages est libre et gratuit.

Pour la saison estivale 2015, les grandes plages d'Alger sont exploitées directement par la wilaya à travers l'Office des parcs des sports et loisirs d'Alger (Opla) qui s'est vu confier 11 plages et la régie foncière de la ville d'Alger (RFVA) avec 6 plages.

L'établissement de gestion de la circulation et du transport urbain (EGCTU), lui, s'occupe

des parkings, selon M. Benakmoum. Ces nouveautés constituent l'essentiel de l'effort de la wilaya pour améliorer les conditions d'accueil dans les plages et la sécurité des estivants en présence de la gendarmerie nationale, de la sûreté de wilaya et de la garde communale.

Les établissements de wilaya, Netcom et Extranet, sont chargés d'assurer l'hygiène dans ces plages en procédant à la collecte et à l'évacuation des déchets de façon continue alors qu'un programme d'animation est confié à l'établissement Arts et Culture pour organiser des activités de loisirs dans les plages, notamment en soirée, conclut M. Benakmoum.

Pour autant, la réalité est tout autre : plusieurs plages parmi les plus fréquentées de la wilaya d'Alger, dont Palm Beach (Staoüli) et Azur Plage (Zéralda), ainsi que plusieurs autres à l'est de la capitale, sont toujours "squattées" par des bandes de jeunes qui imposent aux estivants le paiement de l'accès à la plage, le parking et les accessoires de plage (parasols, transat, etc.).

"On nous a promis la sécurité, le wifi, la gratuité de l'accès aux plages, du parking, des sanitaires... mais dans la réalité, rien de tout cela, hormis ces énergumènes qui déplument les vacanciers", regrette un estivant.

Le constat entre les prévisions de la wilaya et la réalité dans nombre de plages algéroises parmi les plus populaires est frappant : l'accès à beaucoup de sites est payant, le parking également, ainsi que des accessoires de plage, le tout organisé par des jeunes qui squattent pratiquement ces plages.

APS

CONSTANTINE, LOGEMENTS SOCIAUX

Réception de milliers d'unités avant fin 2015



Un ensemble comprenant entre 3.000 et 5.000 logements publics locatifs (LPL) à Constantine sera réceptionné "d'ici à la fin 2015", a indiqué jeudi dernier le wali, Hocine Ouadah, en marge du relogement de 500 familles.

PAR BOUZIANE MEHDI

Saluant la "performance exemplaire" des entreprises en charge de la construction de ces logements, le wali a souligné que ces logements permettront de "répondre à une partie importante de la demande exprimée en matière de logement social". Selon l'APS, le rythme imprimé aux chantiers de réalisation de ces logements implantés, entre autres, à Aïn Nehas, à Massinissa (El-Khroub) et à Aïn Abid, est jugé "satisfaisant" par le wali qui a mis l'accent sur l'importance de ces programmes d'habitat qui illustrent "la détermination de l'Etat à venir à bout de la crise du logement à Constantine et dans toutes les autres wilayas".

Tous segments confondus, quelque 25.000

logements sont en cours de réalisation à Constantine, a également affirmé M. Ouadah, soulignant que le nombre de demandes formulées pour les différents types d'habitat est "inférieur au programme dont a bénéficié la wilaya au titre des différents programmes de développement validés jusque-là".

Jeudi dernier, pas moins de 482 familles ont quitté, à Constantine, les logis insalubres où ils vivaient pour des appartements neufs, dans le cadre de l'opération de relogement de 3.000 familles en cours depuis le début de ce mois de juillet.

Occupant depuis plusieurs décennies le bidonville Fellahi, près du quartier de Ziadia, les familles relogées ont rejoint leurs nouveaux domiciles, construits à Ali-Mendjeli, dans une ambiance de fête, marquée aussi par un profond soulagement. "Nous avons passé toute notre vie dans un taudis, nos enfants ont grandi dans des conditions lamentables, dans la précarité et la promiscuité, et nous allons enfin pouvoir vivre dignement", se réjouissent Slimane et Aïcha, parents de cinq enfants dont l'aîné est âgé de 32 ans.

Les bénéficiaires de cette opération ont également fait part de leur satisfaction devant la qualité des appartements qui leur ont été attribués : "Franchement, je ne

m'attendais pas à des appartements aussi bien finis", souligne Fethi qui découvre la nouvelle demeure de sa famille.

Assistant sur le site d'accueil (unité de voisinage numéro 16) à l'arrivée des familles concernées, le wali, Hocine Ouadah, a affirmé que 1.400 familles vivant dans des habitations insalubres en plusieurs points de la ville de Constantine ont déménagé vers des logements neufs depuis le lancement de l'opération de relogement de 3.000 familles.

Les logements octroyés aux familles concernées sont agrémentés d'espaces verts et d'aires de jeu et dotés de tous les équipements d'accompagnement nécessaires, notamment en matière de scolarisation et de santé, a ajouté le chef de l'exécutif local.

L'opération de relogement de 3.000 familles s'achèvera demain avec le déménagement de quelque 1.100 familles résidant dans des habitations menaçant ruine à cause du phénomène de glissement de terrain.

Le dossier de l'habitat précaire sera "définitivement clos", avec l'achèvement de cette opération, la plus importante qu'a connue Constantine depuis l'Indépendance.

B. M.

AIN-TEMOUCHENT, DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES

Hausse de 30 à 40 % de la production viticole

Une hausse de 30 à 40% de la production viticole est attendue dans la wilaya d'Aïn-Témouchent au titre de la campagne 2014-2015, a indiqué le directeur des services agricoles (DSA).

"A l'instar des autres filières agricoles, une bonne production viticole est attendue cette année que ce soit pour le raisin de table ou celui consacré à la transformation", a souligné Berkane Naïmi à l'APS. Avec une superficie d'environ 13.000 ha réservée à cette culture, un rendement de 35 à 40 quintaux à l'hectare est attendu.

Dès à présent, un rendement de 60 quintaux à l'hectare a été réalisé pour la variété Cardinal, raisin précocé.

A ce jour, une production de 51.600 qx a été enregistrée dans ce domaine pour une superficie totale de 1.750 ha. Cette production résultant des bonnes conditions climatiques, représente environ 860 ha de la superficie totale. Pour le raisin de cuve, la campagne, qui débutera le 15 août prochain, a enregistré la mobilisation de l'ensemble des moyens pour assurer les conditions nécessaires à son bon déroulement. Les variétés enregistrées dans la

wilaya d'Aïn Témouchent pour le raisin de table, sont celles du Cardinal, Dattier, Valencien et Muscat.

Pour celui de cuve, on retrouve le Cinsault (3.304 ha), Alicante (3.095 ha) et le Mersudéral (396 ha).

Une production de 495.250 quintaux de raisin avait été réalisée en 2013/2014 sur une superficie de 13.156 ha, contre 491.600 qx durant la campagne viticole 2012/2013. La production de la campagne écoulée était répartie entre 231.250 qx de raisin de table et 274.000 qx de raisin de transformation.

APS

EL-TARF

Hausse des accidents mortels depuis début 2015

Le nombre d'accidents mortels s'est accru durant le 1er semestre de 2015 dans la wilaya d'El-Tarf, 8 personnes ayant perdu la vie dans 52 accidents de la circulation contre deux 2 décès à la même période de 2014, selon la sûreté de wilaya.

Selon un officier de ce corps qui intervenait à l'occasion de la célébration du 53^e anniversaire de la Sûreté nationale, l'excès de vitesse et les dépassements dangereux restent les principales causes des drames survenant sur les routes de la wilaya d'El-Tarf.

La célébration du 53^e anniversaire de la police algérienne, qui a donné lieu, à la salle Ahmed-Betchnie d'El Tarf, à une exposition dédiée aux activités de ce corps, a permis à de nombreux citoyens de découvrir les techniques de combat des éléments d'élite et les moyens matériels ultrasophistiqués utilisés pour lutter contre la criminalité sous toutes ses formes.

Dix policiers ont symboliquement reçu les clés des logements sociaux qui leur ont été attribués, au cours d'une cérémonie à laquelle ont pris part les autorités locales ainsi que de nombreux cadres et des représentants de la société civile.

TAMANRASSET

Lutte contre la remontée des eaux

Une enveloppe budgétaire de l'ordre de 270 millions DA a été réservée pour la réalisation d'un projet de lutte contre le phénomène de la remontée des eaux dans les zones agricoles de la région d'In Salah (750 km au nord du chef lieu de wilaya de Tamanrasset), selon le responsable du service local des ressources en eaux.

Inscrite dans le cadre du programme sectoriel pour l'année 2015, cette opération a pour objectif d'éliminer le surplus des eaux à travers des milliers d'hectares de surfaces arables dans cette région, qui souffre depuis des années de ce phénomène, a indiqué Mohamed Baghli.

La première tranche de ce projet comporte la réalisation des canaux de drainages dans les localités d'El Barka (2), Mansoura et Fougaret Ezzoua, dont les travaux ont été confiés à une entreprise de réalisation privée, pour un délai de 12 mois, a précisé la même source.

Ce projet contribuera à l'élimination totale des flaques d'eaux salées à travers les vergers, causant la destruction des richesses agricoles, notamment la phoeniculture.

APS

YÉMEN

Au moins 55 morts dans un raid aérien à Taiz

Au moins 55 personnes ont péri et plusieurs dizaines ont été blessées dans un raid aérien mené par la coalition dirigée par l'Arabie saoudite sur la ville de Taiz, dans le centre du Yémen, rapporte samedi l'agence de presse Saba.

L'attaque aérienne a visé le quartier de Mokha, selon une source citée par Saba, ajoutant que le bilan risque de s'alourdir.

La coalition sous conduite saoudienne bombarde les miliciens houthis, et les unités militaires fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh, depuis la fin mars, afin de rétablir au pouvoir le président Abd-Rabbou Mansour Hadi, qui s'est exilé en février en Arabie saoudite. Les combattants pro-gouvernementaux ont repris le contrôle de l'aéroport international d'Aden et d'une grande partie de la ville portuaire le 14 juillet.

Deux avions saoudiens ont atterri vendredi à Aden pour acheminer de l'équipement nécessaire à la réouverture de l'aéroport, fermé depuis quatre mois en raison de la guerre civile, selon des médias.

Mardi, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH) a dénoncé les violations répétées du droit international humanitaire par les parties prenantes au conflit au Yémen, qui prennent régulièrement pour cible les populations civiles, alors que le conflit dans ce pays ne montre aucun signe d'apaisement.

Selon le HCDH, "depuis le 26 mars dernier, le conflit a causé la mort d'au moins 1.693 civils et en a blessé environ 3.829 autres".

Les rebelles chiites rejettent la trêve humanitaire au Yémen

Le chef des rebelles chiites au Yémen, Abdel Malek al Houthis, a rejeté dimanche le cessez-le-feu proposé par la coalition arabe et qui devait entrer en vigueur dans la soirée. Il a affirmé sur son compte Twitter que cette "trêve humanitaire" ne ferait que servir les intérêts des djihadistes de l'Etat islamique (EI) et d'Al Qaïda dans la péninsule Arabique (Aqpa).

"La bataille se poursuit et la guerre n'est pas terminée", ajoute-t-il.

Le cessez-le-feu devait entrer en vigueur à 23h59 heure locale (20h59 GMT). Des avions de la coalition arabe mise en place fin mars par l'Arabie saoudite ont mené de nouvelles frappes près de Sanaa, la capitale yéménite contrôlée par les rebelles, samedi soir et dimanche à l'aube. Parmi les cibles visées figurait une base militaire.

Dans le sud du pays, à 50 km au nord d'Aden, des combats sont en cours pour le contrôle de la plus grande base aérienne du Yémen, à Al Anad, tenue par les Houthis. Depuis le début des frappes aériennes de la coalition sunnite le 26 mars, plus de 3.500 personnes ont été tuées au Yémen. Les forces anti-Houthis de la Résistance du Sud, appuyées par la coalition arabe, ont réussi ces derniers jours à reprendre le contrôle d'une grande partie d'Aden, face aux insurgés chiites et aux unités de l'armée restées fidèles à l'ancien président Ali Abdallah Saleh.

Ils ont pris ce week-end le quartier de Sabr, dans le nord de la ville. Les combats ont fait 25 morts parmi les Houthis et dix dans les rangs de la Résistance du Sud, rapportent des habitants.

Un chef des rebelles chiites, Abdel Khalif al Houthis, frère d'Abdel Malek al Houthis, a été capturé samedi, affirme la Résistance du Sud sur son compte Twitter. Il a joué un rôle essentiel dans la prise de Sanaa en septembre dernier.

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE

Le chef de file de l'opposition suspendu

Le chef de file de l'opposition guinéenne, Cellou Dalein Diallo, a été désigné candidat à la présidentielle d'octobre prochain par son parti, après qu'une alliance électorale surprise a été scellée en juin avec l'ex-chef de la junte Moussa Dadis Camara, alors que le dialogue entre pouvoir et opposition est suspendu depuis plusieurs semaines.



En me plébiscitant comme président du parti et candidat à la présidence de la République, vous exhortez tous les Guinéens à me faire aussi confiance pour changer le cours de notre histoire", a déclaré M. Diallo, chef de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), à la clôture d'un congrès de trois jours dans la capitale. Le candidat malheureux de la présidentielle de 2010, M. Diallo, qui a officialisé récemment son alliance avec le capitaine Camara, a affirmé sa détermination à s'imposer à la présidentielle, expliquant que l'objectif de cette alliance entre l'UFDG et le Front patriotique pour la démocratie et le développement (FPDD) est de gagner la prochaine élection présidentielle, contre le RPG, parti de l'actuel président Alpha Condé.

"Le FPDD représente un intérêt pour l'UFDG qui compte poursuivre le processus de dialogue et d'élargissement de la concertation avec tous les partis politiques qui veulent une Guinée unie et rassemblée dans la démocratie et pour le progrès", a-t-il affirmé. L'ex-chef de la junte, le capitaine Camara, qui avait annoncé en mai son intention de se présenter à l'élection présidentielle d'octobre, a été inculpé récemment à Ouagadougou,

capitale du Burkina-Faso où il est en exil depuis 2010, par des magistrats guinéens enquêtant sur le massacre d'au moins 157 personnes le 28 septembre 2009 à Conakry, dont le chef de l'UFDG, lui-même, avait été gravement battu lors de ce massacre.

Rejetant les trois chefs d'inculpation retenus contre lui, M. Camara, qui a dirigé la Guinée de décembre 2008 à décembre 2009, a reconnu "sa responsabilité morale" dans le massacre d'opposants et s'est dit prêt à se rendre en Guinée pour répondre de tous les faits dont il est accusé si la justice lui en fait la demande. Chef d'Etat à l'époque des faits, M. Camara "est également poursuivi pour non-assistance à personne en danger. Il est enfin poursuivi pour la responsabilité de commandement en tant que chef militaire ou supérieur hiérarchique".

Au moins 157 personnes avaient été tuées et plusieurs dizaines sont portées disparues depuis, selon un rapport de la Commission internationale d'enquête de l'Onu. De même source, au moins 109 femmes avaient aussi

été violées dans le stade et ses environs.

En réaction au rapprochement Dalein-Camara, le parti de la majorité présidentielle, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) d'Alpha Condé a estimé que "l'alliance politique UFDG-FPDD ne pouvait en aucune manière ébranler l'électorat déjà acquis pour le parti au pouvoir." Le premier tour de la présidentielle est prévu le 11 octobre, mais le dialogue entre pouvoir et opposition est suspendu depuis plusieurs semaines en raison de divergences sur l'organisation des élections. Le gouvernement tient à ce que les élections communales aient lieu après la présidentielle. Mais, les exécutifs communaux provisoires ayant été désignés par le pouvoir (faute de scrutin à cet échelon depuis 2005), l'opposition l'accuse de vouloir orchestrer par ce biais des fraudes lors du scrutin du 11 octobre. Le gouvernement rejette fermement ces accusations et a engagé un dialogue avec l'opposition qui a abouti en juin à l'annulation sine die de la date de mars 2016 pour les communales. L'opposition exige aussi une réforme de la commission électorale et un audit du fichier électoral. Pour mettre la pression sur le pouvoir, elle a organisé depuis avril une série de manifestations. Les heurts entre protestataires et forces de l'ordre ont fait plusieurs tués et des dizaines de blessés. Le représentant spécial du secrétaire général de l'Onu et chef du Bureau des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest (Onowa), Mohamed Ibn Chambas, qui a eu des consultations avec les différents acteurs engagés dans ce processus de dialogue, a rappelé l'attachement de la communauté internationale en général et de l'Onu en particulier, au dialogue constructif dans le règlement de tous différends politiques. Il a réaffirmé la ferme volonté de l'Onu et de la communauté internationale à continuer à soutenir les efforts de la Guinée, en vue d'organiser des élections inclusives dans les conditions de transparence, de sécurité et de sérénité nécessaires à leur crédibilité.

SOMALIE

6 morts dans un attentat shebab contre un hôtel de Mogadiscio

Une attaque à la voiture piégée contre un hôtel de Mogadiscio, revendiquée par les islamistes somaliens shebab, a fait six morts dimanche, illustrant la menace toujours incarnée par les insurgés, même si le président américain Barack Obama les juge "affaiblis".

"Nous avons vu six tués, pour la plupart des gardes de sécurité", a affirmé un responsable sécuritaire, Mohamed Jama. "Les pertes pourraient être plus élevées, nous sommes en train d'enquêter". Dans un communiqué repris par des sites internet proches des jihadistes, l'attentat a été revendiqué par les shebab, affiliés à Al-Qaïda. Ils ont affirmé avoir agi "en représailles" à de récentes offensives menées contre eux dans le sud somalien.

Malgré leurs revers sur le terrain somalien, les insurgés multiplient les raids sanglants, dans le pays mais aussi au Kenya voisin.

Le président somalien Hassan Sheikh Mohamud a adressé ses condoléances aux victimes de cette "attaque terroriste haineuse". "Je suis sûr que nous vaincrons les terroristes", a-t-il ajouté dans un communiqué.

L'explosion s'est produite dans l'hôtel Jazeera, qui est fréquenté par des membres du gouvernement somalien et des expatriés et abrite plusieurs représentations diplomatiques. Une fumée noire s'est ensuite longtemps élevée au-dessus du centre-ville.

Des diplomates chinois, qataris et émiratis étaient dans l'hôtel lors de l'attaque mais, selon des sources concordantes, ils n'ont pas été blessés. L'hôtel se trouve près de la zone

hyper-protégée de l'aéroport international qui abrite les Nations unies, des ambassades occidentales et le siège de La force de l'Union africaine (Amisom). "Il y a eu une puissante explosion à l'hôtel Jazeera", a affirmé Abdurahman Ahmed, un policier, confirmant qu'il y avait eu des victimes. L'Amisom, qui combat les insurgés shebab dans le pays, était sur place pour évacuer les blessés. "L'attaque atroce de la soirée contre l'hôtel Jazeera, un endroit qui symbolise la détermination des Somaliens à reconstruire leur pays, (...) démontre les intentions diaboliques des shebab qui refusent que la paix puisse s'installer dans tout le pays", a réagi l'Amisom.

L'attentat a eu lieu au moment où Barack Obama quittait le Kenya voisin après avoir loué samedi le travail de l'Amisom, force à laquelle participe un contingent kényan. Le président américain a reconnu que les shebab constituaient toujours une menace, mais a assuré que leur "emprise" en Somalie avait été réduite et leurs réseaux en Afrique de l'Est "affaiblis". Les Etats-Unis mènent eux-mêmes régulièrement des attaques de drones contre les shebab dans le pays de la Corne de l'Afrique.

Façade démolie

Abdihakim Ainte, un analyste politique qui réside dans le quartier de l'hôtel, a confirmé qu'une "énorme explosion" avait fait voler ses fenêtres en éclats et que l'hôtel était "réduit en miettes". Des photos postées sur les réseaux sociaux montraient la façade de

l'hôtel, qui donne sur la rue, complètement démolie par l'explosion. Mohamed Moalim, un témoin à l'intérieur du bâtiment, a assuré que de nombreuses personnes étaient dans l'hôtel lorsque l'explosion s'est produite, causée selon lui par "un camion chargé d'explosifs". Il s'agit de l'explosion "la plus puissante jamais entendue dans le quartier", a-t-il assuré. Le bâtiment avait déjà été la cible d'attaques des shebab par le passé, et notamment d'un attentat-suicide en 2012 alors que le président somalien se trouvait à l'intérieur.

Samedi, les shebab ont revendiqué l'assassinat d'un député somalien et de ses gardes du corps dans un quartier sud de la capitale somalienne, expliquant qu'ils "continueraient de cibler les parlementaires". La Somalie est en état de guerre civile, privée de réel Etat central depuis la chute de l'autocrate Siad Barre en 1991. A la tête d'une insurrection armée depuis 2007, les shebab, littéralement les "jeunes", ont juré la perte des fragiles autorités de Mogadiscio. Affaiblis sur le terrain militaire par les actions des 22.000 soldats de l'Amisom, ils multiplient les assassinats et opérations de guérilla, contre des cibles gouvernementales mais aussi de l'UA ou de l'ONU.

La semaine dernière, l'Amisom a lancé une nouvelle offensive pour déloger les shebab des zones rurales qu'ils contrôlent encore dans le sud du pays. Samedi, des hélicoptères, vraisemblablement éthiopiens, ont mené des raids contre certaines de leurs positions dans la province de Bay.

Agence

MIDI

Pages animées par Ali Zidane

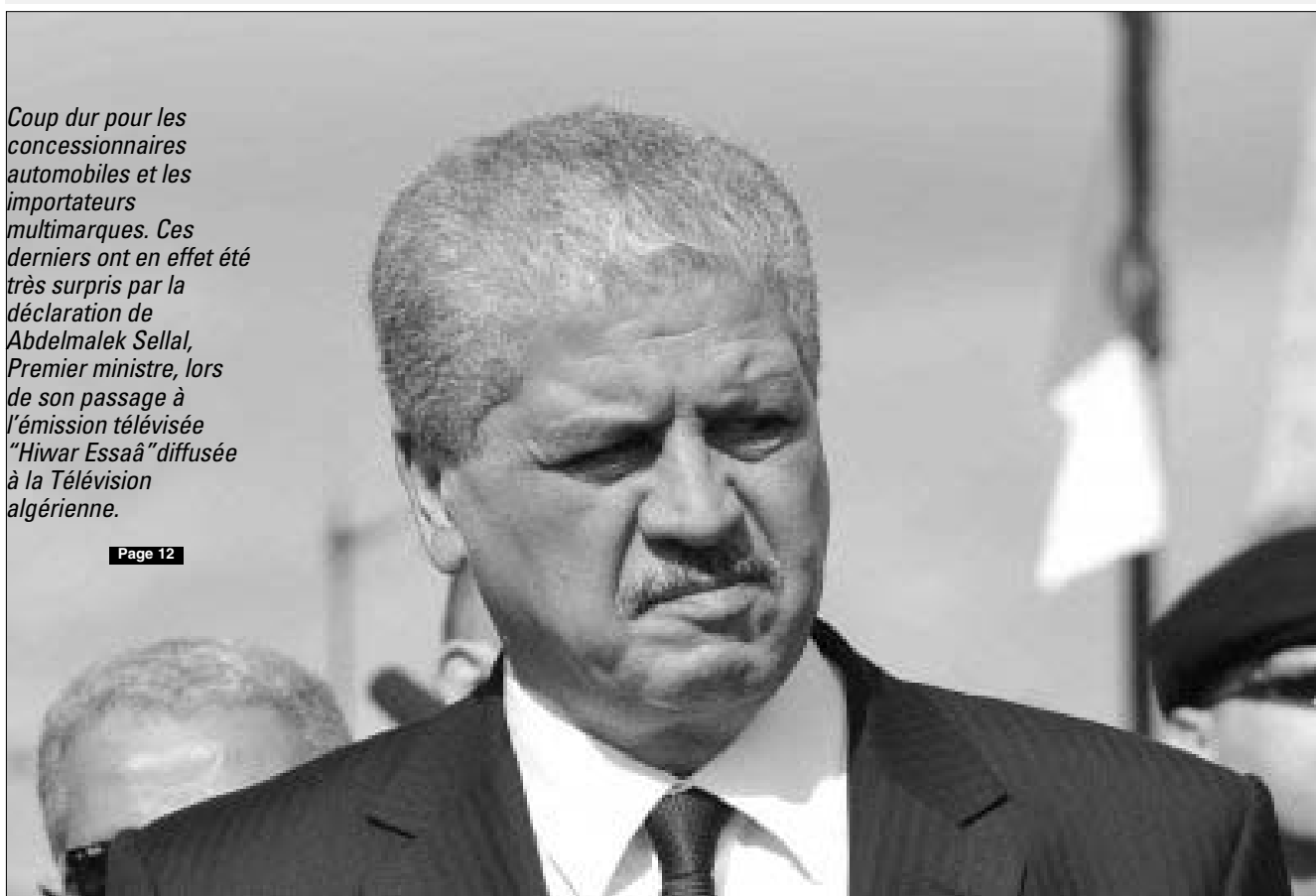
AUTO

COUP DUR POUR LES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

Les importations ne dépasseront pas les 150.000 unités en 2015

Coup dur pour les concessionnaires automobiles et les importateurs multimarques. Ces derniers ont en effet été très surpris par la déclaration de Abdelmalek Sellal, Premier ministre, lors de son passage à l'émission télévisée "Hivwar Essaâ" diffusée à la Télévision algérienne.

Page 12



CITROEN EN POLOGNE

Le plus grand rassemblement au monde des amis de la "Deuche" !

Page 13

COUP DUR POUR LES CONCESSIONNAIRES AUTOMOBILES

Les importations ne dépasseront pas les 150.000 unités en 2015

Coup dur pour les concessionnaires automobiles et les importateurs multimarques. Ces derniers ont été très surpris par la déclaration de Abdelmalek Sellal, Premier ministre, lors de son passage à l'émission télévisée "Hivwar Essaâ" diffusée à la Télévision algérienne.

Esperant mettre sur le marché un bon quota de véhicules, les concessionnaires ont été réellement frappés par la « foudre » à l'issue de l'intervention du chef de l'exécutif. En effet, dans le cadre de la rationalisation des dépenses, le Premier ministre a promis de réduire les importations des véhicules, à travers, notamment, l'entrée en vigueur du nouveau cahier des charges. Les premières mesures ont permis de réduire considérablement les importations de véhicules, qui vont s'établir à 150.000 unités en 2015, contre plus de 400.000 en 2014, selon Sellal, ce qui représentera une baisse sensible avoisinant près de 38% par rapport à 2014.

« On ne peut plus continuer de financer les usines à l'étranger », réaffirmant ainsi la volonté de l'exécutif de réduire les importations. Il précisera par la même occasion qu'au premier semestre 2015, les importations en véhicules n'ont point dépassé les 50.000 unités. Une manière d'inciter les acteurs du monde automobile en Algérie d'emprunter d'autres voies pour booster l'é-



conomie nationale, et cela en procédant au lancement de projets lourds dans ce secteur telle la réalisation d'usine de fabrication de pièces de rechange ou bien des unités de montage.

FIAT-CHRYSLER

Rappel de 1,4 million de véhicules pour plus de sécurité

Après l'expérience de piratage à distance d'un Jeep Cherokee, Fiat Chrysler a décidé de rappeler plus d'un million de ses véhicules sur le territoire américain pour renforcer la sécurité.

Ce n'est plus un secret : aujourd'hui, les voitures sont de plus en plus connectées à Internet et permettent à ses passagers un panel d'options fort appréciable une fois au volant. Mais en contrepartie, la sécurité de tels engins est encore plus vulnérable, du fait de l'évolution des techniques de piratage. Le groupe Fiat Chrysler Automobiles semble l'avoir bien compris et a annoncé ce vendredi 24 juillet le rappel de 1,4 million de véhicules aux Etats-Unis, après le piratage à distance d'un modèle Jeep Cherokee par deux chercheurs.

Des essuie-glaces aux freins, tout a été piraté

Par cette décision, Fiat Chrysler confirme la crainte de voir ses véhicules "hackés" à distance, les voitures connectées étant de plus en plus nombreuses sur les routes. Il faut dire que la démonstration du journaliste de Wired, aidé par Charlie Miller, ingénieur sécurité chez Twitter et Chris Valasek, directeur de la recherche en sécurité automobile chez IOActive.

CITROËN EN POLOGNE

Le plus grand rassemblement au monde des amis de la "Deuche" !

Tous les passionnés de la "deuche" se sont donnés rendez-vous à Toruń, en Pologne, du 28 juillet au 02 août prochain pour le 21e rassemblement mondial de la 2CV. Créé en 1975, c'est le plus grand rassemblement au monde dédié à la 2CV, où plus de 7.000 voitures et 20.000 participants sont attendus. L'espace d'une semaine, c'est une ville entière qui va vibrer au rythme de cette voiture mythique de Citroën, pleine de couleurs, d'optimisme et de liberté. Pour cette édition 2015 du Mondial, c'est Toruń, la plus belle ville du nord de la Pologne, qui accueillera tous les « aficionados » de la Citroën 2 CV. Une rencontre unique qui ne cesse d'attirer toujours plus de monde: les rassemblements de 2011 en France et de 2013 en Espagne avaient battu des records, avec plus de 20.000 participants. Cette année encore, pas moins de 7.000 Citroën 2CV venues du monde entier seront présentes à l'occasion de ce 21ème rassemblement, dans un esprit festif et convivial.

De nombreux passionnés, membres de clubs 2 CV ou particuliers, viendront admirer les différentes versions de la voiture la plus charismatique et la plus vendue de la Marque (plus de



5 millions d'exemplaires fabriqués en 42 ans). Une occasion unique d'échanger autour d'une passion commune et de vivre quelques jours au rythme de la 2CV, un véritable art de

vivre ! Au cours de cet événement unique, les visiteurs seront invités à découvrir l'incontournable musée éphémère Citroën, où de nombreux modèles et des photographies issus

du Conservatoire privé de la Marque seront exposés. Les collectionneurs Citroën et les membres de l'Amicale Citroën Internationale (ACI) auront également l'occasion de participer à diverses compétitions, comme des courses tout terrain et sur circuit ou des concours de montage-démontage de 2 CV, qui rappellent le caractère polyvalent de ce modèle mythique. Des bourses d'échange et des concours d'élégance, où la 2CV affrontera d'autres voitures mythiques de la Marque comme l'Ami 6, l'Ami 8, la Dyane ou encore la Méhari seront également organisés.

Ce rendez-vous est également une aventure humaine puisque certains collectionneurs choisissent de parcourir ensemble, en 2CV, la route vers la Pologne depuis leur pays d'origine.

Certains d'entre eux continueront leur périple après le rassemblement, à l'occasion d'un rallye exceptionnel de deux jours organisé pour les participants en 2CV. Ils auront l'opportunité unique de découvrir les trésors de la Mer Baltique dans un esprit convivial et sportif, propre à l'art de vivre « deudeuche ».

ATLAS PNEUS- CEVITAL

Lancement de la Caravane "Faites le plein d'air"

Atlas Pneus, filiale du groupe Cevital et distributeur du géant du Pneumatique Michelin, organise la 6e édition de l'opération "Faites le Plein d'air". Une caravane de sensibilisation et de vérification de la pression des pneus qui sillonna les 6 villes du pays : Alger, Tizi Ouzou, Oran, Sétif, Constantine et Skikda. Les conducteurs bénéficieront, à titre gracieux, d'un contrôle préventif de l'état de leur pneumatique et d'un ajustement de la pression des 4 pneus. Les 15 techniciens Michelin équipés de manomètres contrôleront les pneus du véhicule et ajustent la pression en fonction du type, de la dimension et de la position des pneumatiques. En cas de problème apparent sur un pneu, les techniciens Michelin signalent et incitent le conducteur à y remédier au plus tôt. Chacun repart plus conscient de l'importance de la vérification des pneus pour rouler en toute sécurité, à "la juste pression".

L'objectif de l'opération "Faites le plein d'air" est de sensibiliser les conducteurs sur l'importance d'une pression ajustée des pneus, règle essentielle et vitale de la sécurité routière. La détection du sous-gonflage ou du sur-gonflage des pneumatiques a des conséquences néfastes sur la sécurité : il augmente la distance de freinage, la tenue de route notamment sur les virages s'en voit affectée mais surtout il affaiblit la résistance du pneu jusqu'à causer l'éclatement.

let au 11 septembre, la caravane sillonnera le territoire national et s'arrêtera dans 6 wilayas à savoir Alger, Tizi Ouzou, Oran, Sétif, Constantine et Skikda. Les conducteurs bénéficieront, à titre gracieux, d'un contrôle préventif de l'état de leur pneumatique et d'un ajustement de la pression des 4 pneus. Les 15 techniciens Michelin équipés de manomètres contrôleront les pneus du véhicule et ajustent la pression en fonction du type, de la dimension et de la position des pneumatiques. En cas de problème apparent sur un pneu, les techniciens Michelin signalent et incitent le conducteur à y remédier au plus tôt. Chacun repart plus conscient de l'importance de la vérification des pneus pour rouler en toute sécurité, à "la juste pression".

L'objectif de l'opération "Faites le plein d'air" est de sensibiliser les conducteurs sur l'importance d'une pression ajustée des pneus, règle essentielle et vitale de la sécurité routière. La détection du sous-gonflage ou du sur-gonflage des pneumatiques a des conséquences néfastes sur la sécurité : il augmente la distance de freinage, la tenue de route notamment sur les virages s'en voit affectée mais surtout il affaiblit la résistance du pneu jusqu'à causer l'éclatement.

RENAULT ALGÉRIE

Le programme de fidélité "My Dacia" lancé

Renault Algérie lance la formule "My Dacia" après celle de "My Renault" dont le coup de starter a été donné en avril de cette année. Calqué sur le même concept de "My Renault", la formule destinée aux clients de la marque roumaine, profiteront des mêmes privilèges que ceux de Renault. Pour cela, il suffit juste de s'inscrire sur internet via le site dédié au programme de fidélité "My Dacia". L'inscription permet de profiter de remises et d'offres exclusives chez Dacia, mais aussi de suivre le programme d'entretien de son véhicule. Le programme de fidélité "My Dacia" permettra aux propriétaires de véhicules Dacia d'accéder à des offres spéciales avec des tarifs compressés, être à la page par rapport à la partie après-vente en suivant sur le site toutes les étapes de son programme d'entretien, avoir un historique des passages ateliers, prise de

rendez-vous en ligne...



HYUNDAI MOTOR ALGÉRIE

Youcef Hadji nouveau directeur commercial véhicules légers

Hyundai Motor Algérie a annoncé, il y a quelques jours de cela, la nomination de Youcef Hadji en qualité de directeur commercial véhicules légers. Hadji occupe le poste depuis le mois de juillet et sera chargé de développer les ventes des véhicules légers à travers le réseau interne et externe de HMA. Sa longue expérience dans l'activité automobile représente un atout pour Hyundai en Algérie vu son parcours. Depuis Octobre 2013 : directeur des Succursales Diamal Est VP et PL (Chevrolet, Opel, Isuzu, Daf) Mars 2012 : directeur général CFAO Motors Mauritanie (distributeur Mitsubishi et Peugeot)

Avril 2011 : directeur commercial Chevrolet - Diamal (Groupe CFAO) Mars 2010 : directeur commercial VP Succursale Diamal Ouest pour les marques BMW, Mini, Chevrolet et Opel Hyundai Motor Algérie.

Des remises de 100.000 DA sur les camions HD 35, HD 65 et HD 72 Hyundai Motor Algérie, représentant officiel de la marque sud-coréenne, vient de lancer une nouvelle campagne promotionnelle sur trois de ses modèles à savoir HD 35, HD 65 et HD 72. Pour la campagne estivale, Hyundai Algérie a choisi de baisser le prix des modèles suscités de 100.000 DA pour se rapprocher davantage de sa clientèle mais aussi booster les ventes de ses



produits utilitaires qui ont fait leurs preuves à maintes reprises sur le marché local. Les remises concernent le HD 35 dans ses déclinaisons « châssis mi et frigo » mais aussi les modèles HD 65 et HD 72 dans la version déclinaison frigorifique.

Ci-dessous les tarifs TTC de la gamme des camions HD 35, HD 65 et HD 72 :
* HD 35 Châssis nu : 2.556.000 DA
* HD 35 Châssis nu clim : 2.636.000 DA
* HD 35 Châssis nu long: 2.556.000

DA
* HD35 Frigo : 3.508.000 DA
* HD 35 Frigo prise : 3.762.000 DA
* HD 35 Frigo prise : 3.833.000 DA
* HD 65 Frigo : 4.121.000 DA
* HD 65 Frigo prise : 4.375.000 DA
* HD 65 Frigo prise clim : 4.445.000 DA
* HD 72 Frigo : 4.423.000 DA
* HD 72 Frigo clim : 4.493.000 DA
* HD 72 Frigo prise : 4.677.000 DA
* HD 72 Frigo prise clim : 4.748.000 DA

FUTUR KIA SPORTAGE 2016

Fuite de plusieurs images

Attendue au prochain Salon de Francfort en septembre, la refonte du Kia Sportage a été aperçue sur un site de véhicules en 3D, apparemment identique au SUV coréen.

Deuxième fuite de nouveauté automobile en provenance de l'Asie cette semaine. C'est sur un site de véhicules en 3D, Squir, que le SUV coréen était illustré. Mise en ligne dans la journée de lundi 20 juillet, la page a été retirée, mais nous avons pu mettre la main sur des images. Ces dernières semblent très fidèles à ce que l'on pouvait distinguer sur les photos espions des semaines passées, et le style global respecte celui du petit frère KX3 (réservé à la Chine).

Plus concrètement, Kia utilise la « méthode Volkswagen » utilisée pour les Golf 6 et Passat 6, à savoir une pseudo-nouvelle génération basée sur l'actuelle. Bien que le visage du Sportage soit complètement différent avec sa calandre "tiger nose" rabaisée ou ses optiques arrière remodelées, on remarque un pavillon et un profil identique et toutefois un bétuet de toit plus imposant.

La présentation de ce « nouveau » Kia Sportage aura lieu le 15 septembre au Salon de Francfort (Allemagne), avant une commercialisation au mieux en fin d'année et il se pourrait que le nouveau SUV soit présenté en Algérie au deuxième semestre 2016 par le représentant de la marque sud-coréenne sur le marché national Kia Algérie.



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**» pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015**.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (**1.000.000 DA**) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (**500.000 DA**) pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars (**300.000 DA**) pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Une 37^e édition sous le signe "Une Nation, Un peuple"

Plus de 40 artistes algériens et étrangers représentant 11 pays prendront part à la 37^e édition du Festival international de Timgad qui se tiendra du 30 juillet au 6 août prochain au nouveau théâtre de la ville archéologique de Timgad à Batna.

PAR IDIR AMMOUR

Le coup d'envoi de la 37^e édition du Festival international de Timgad, sera donné le 30 juillet prochain, sous le signe "Une Nation, Un peuple", a déclaré le commissaire du festival, Lakhdar Bentorki, lors d'une conférence de presse animée devant un parterre de journalistes, et ce, pour présenter les grandes lignes du programme concocté pour l'occasion dans la ville archéologique de Timgad. La cérémonie d'inauguration, est réservée aux locaux selon le conférencier, où une pléiade d'artistes et troupes musicales purement algériennes seront de la partie. Cette édition connaîtra, comme les précédentes éditions, une participation modeste d'artistes arabes à l'instar du tunisien Sabir Rebaï, le Libanais Wael Jassar, le syrien Samer Kheirbek, le marocain Ahmed Chawki ainsi que le canadien d'origine libanaise Massari. Des artistes et des troupes musicales des Etats-Unis, de France, des îles Caraïbes, du Mali, du Portugal, du Canada seront également présentes durant cette 37^e édition à l'image

de *Magic of Motown* (USA), David Carriera (Portugal) Kevin Lyttle (Les Antilles), Mokobe (Mali) et le Français d'origine algérienne Lacrima. Comme dit l'adage, la fête, où ses membres ne sont pas présents ne sert à rien. Puisque le comité d'organisation, a compris cela, il n'a pas hésité comme à son accoutumée à faire appel à une pléiade d'artistes algériens qui animeront à leur tour les soirées de Timgad à l'instar de Khaled, Souad Massi, Anouar, Zahouania, Hamid Belbech, Siham, la troupe Djemaoui Africa et le jeune Azzou, star montante de la chanson algérienne, pour ne citer que ceux là. Pour rappel, pas moins d'une quarantaine d'artistes algériens et étrangers avaient participé à la 36^e édition du Festival international de Timgad. Les organisateurs avaient décidé d'affecter les revenus aux habitants de Ghaza par solidarité avec le peuple palestinien. A cette question précise sur les revenus des festivals de l'an dernier (Djamila, Timgad, Casif) que les organisateurs avaient promis aux habitants de la Bande de Ghaza, M. Bentorki a



déclaré que "les fonds récoltés, estimés à près de 20 millions DA n'ont pas encore été transférés à Ghaza en raison des

mesures administratives toujours en vigueur...".

I. A.

UKRAINE

Gérard Depardieu déclaré "persona non grata"

Grand ami de Vladimir Poutine, Gérard Depardieu a été déclaré indésirable en Ukraine. L'acteur français figure en effet, selon *Ouest-France*, dans la liste des personnalités qui constituent, aux yeux de Kiev, une "menace pour la sécurité nationale". "J'aime la Russie et l'Ukraine qui fait partie de la Russie." Fidèle à son franc-parler, Gérard Depardieu n'avait pas fait dans la demi-mesure, en août 2014, lors du dernier festival de cinéma de Riga, en Lettonie, où on l'avait interrogé sur la crise entre Moscou et Kiev. Résultat, comme le rapporte *Ouest-France*, l'acteur a été inscrit sur la liste noire des personnalités que l'Ukraine ne veut plus voir sur son territoire ni dans ses médias, puisque journaux et télévision du pays n'auront plus le droit de prononcer son nom ni de diffuser les films dans lesquels il joue.

"Personne ne comprend rien à l'Ukraine"

Au-delà de ses propos, Gérard Depardieu paie sûrement ses amitiés avec l'homme fort du Kremlin, Vladimir Poutine, qui lui a offert, en 2013, la citoyenneté russe ainsi qu'un passeport remis en main propre. Ces derniers temps pourtant, la star du cinéma hexagonal s'est montrée un peu moins catégorique sur la question ukrainienne. Comme le rappelle *Metronews*, lors du dernier Festival de Cannes, le comédien avait concédé ne pas parfaitement maîtriser le sujet. "Je n'ai ni la prétention de connaître les choses, ni celle d'être le porte-parole de quoi que ce soit. Je n'aime pas la guerre, les conflits et les morts que ça engendre. Mais tout ça n'est pas de mon ressort [...] Personne ne com-

prend rien à l'Ukraine", avait-il alors déclaré à l'occasion d'une conférence de presse. Trop tard, pour Kiev, le mal était fait. Depuis le début du mois de juillet, le ministère ukrainien de la Culture s'est mis en tête d'inventorier les personnalités artistiques du monde entier qui constitueraient une "menace pour la sécurité nationale". Bien que la liste complète ne sera rendue publique que le 3 août prochain, plusieurs noms sont d'ores et déjà connus. Outre Gérard Depardieu, le réalisateur serbe Emir Kusturica, le réalisateur américain Oliver Stone et son compatriote l'acteur Steven Seagal figureraient également parmi les bannis de Kiev. Le premier pour avoir critiqué la révolution ukrainienne et les manifestants de Maïdan, les seconds pour s'être affichés, eux aussi, au côté de Vladimir Poutine.

ART ISLAMIQUE

350 objets d'art provenant du Koweït exposés à Rome

Plus de 350 objets d'art islamique provenant de la collection privée de la famille royale du Koweït sont visibles à Rome à partir de samedi, avec l'ambition d'imposer la beauté contre l'islamisme. Intitulée "Art de la civilisation islamique, la collection Al-Sabah du Koweït", l'exposition, qui se tient jusqu'au 20 septembre aux Ecuries du Quirinal, le palais présidentiel, est un condensé de quarante ans de recherches par l'émir du Koweït et son épouse. Forte de 35.000 objets, cette collection, rarement visible hors du Koweït, "est certainement

l'une des plus importantes au monde, non seulement par son ampleur, mais également par la qualité et l'originalité des œuvres", a expliqué lors d'une conférence de presse le commissaire de l'exposition, Giovanni Curatola. Sur deux étages et deux parcours, l'un chronologique et l'autre thématique, elle permet d'admirer l'étendue de l'art islamique produit de la Chine à l'Espagne, tout au long d'une histoire riche de 1.400 ans et d'une grande variété de moyens d'expression (céramiques, miniatures, bijoux, tapis, tissus, vaisselle, etc). Pages du Coran

peintes et manuscrites, chapiteaux en marbre ornés d'inscriptions calligraphiées, cimenterres et dagues serties de pierres précieuses, tapis en laine et soie, vêtements de cérémonie, astrolabes, monnaies, pièces d'un jeu d'échecs en cristal de roche... Les trois grands empires musulmans du XV^e siècle - les Turcs Ottomans, les Safavides perses et les Mogols indiens - sont représentés, ainsi que des exemples magistraux d'art calligraphique et de sublimes arabesques.

MOSTAGANEM

4^e édition de la manifestation des cadets de la musique andalouse

La 4^e édition de la manifestation "cadets de la musique andalouse" s'est ouverte samedi soir à la maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem, avec la participation de 13 troupes issues de huit wilayas du pays. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation artistique, initiée par la direction de la culture de la wilaya, a été marquée par la reproduction de partitions et noubas de musique andalouse par les associations "Riadh El Andaloussi El Blidi" de Blida, "El Wissal" de Tissemsilt et "El Amel" de la zaouia alaouia de Mostaganem. Le public sera au rendez-vous, cinq jours durant, avec des soirées de musique andalouse qui seront animées par les associations participantes dont cinq locales et les autres venues de Blida, de Tissemsilt, de Chlef, de Médéa, de Chérechell (Tipasa), d'Oran et de Sidi-Bel-Abbès. Un concours dans ce genre musical a été introduit, pour la première fois, dans cette manifestation pour désigner les trois meilleures troupes. Cette manifestation, co-organisée avec la maison de la culture, vise à encourager les jeunes talents, à soutenir les associations actives dans ce domaine pour préserver ce legs et à contribuer à la formation des cadets.

المشروع : التهيئة الحضرية لحي قرية أولاد زيد البرواقية

PCD 2015

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE BERROUAGHIA
COMMUNE DE BERROUAGHIA
2014/2015**Avis d'infructuosité**
DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N°02/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Berrouaghia déclare l'infructuosité de l'appel d'offres national restreint n°02/2015 relatif au :

« AMENAGEMENT URBAIN QUARTIER OULED ZEID BERROUAGHIA ».

-Paru dans les quotidiens nationaux le : -

- 2015/05/31 في يومية المشوار السياسي العدد (ANEP 327944)

- 2015/06/01 في يومية MIDI LIBRE العدد (ANEP 327944)

وكذا لن ر ص م ع Bomop الأسبوع من 07 إلى 2015/06/13.

Conformément au P.V d'analyse des offres du 01/07/2015

Portant qualification d'une seule offre technique).

-Une Consultation Restreinte sera lancée Conformément aux Dispositions du Code des Marchés Publics.

Midi Libre n° 2544 - Mardi 28 juillet 2015 - Anep - 338 152

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE HASSI MESSAOUD
COMMUNE DE HASSI MESSAOUD**AVIS D'INFRUCTUOSITE D'APPEL D'OFFRES**
NATIONAL OUVERT
N° 12/2015

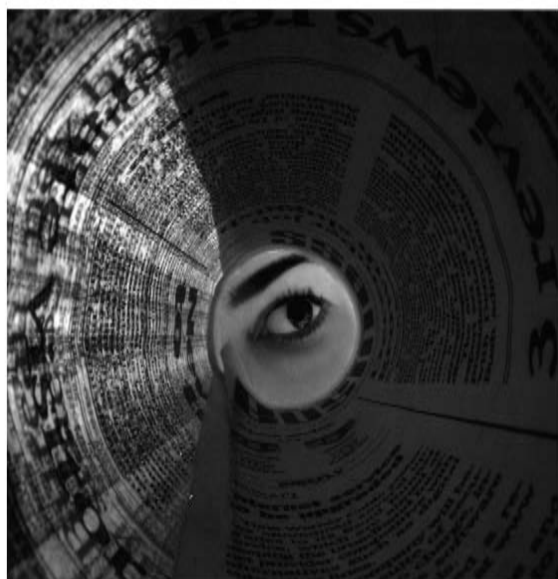
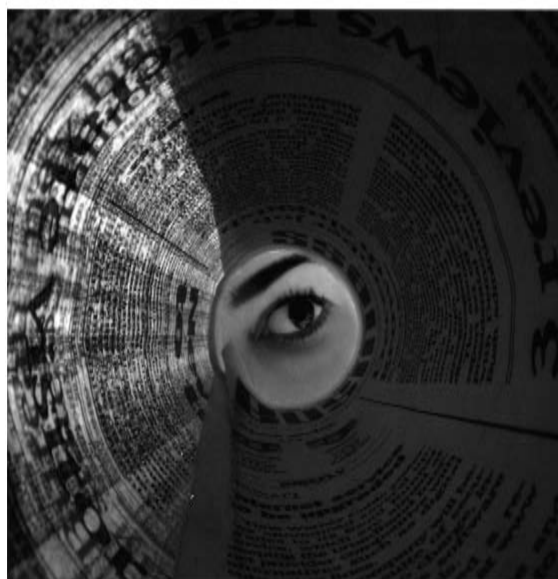
Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010, Portant réglementation des marchés publics, modifié et complété le président de l'assemblée populaire Communale de hassi messaooud informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert N° : 12/2015 Paru dans les Journaux nationaux :

-AL Michware al siaci du : 24/03/2015

- Midi Libre du : 23/03/2015

Relatif a la : FOURNITURE ET POSE GROUPES ELECTROGENES SYSTEME SILENCIEUX
Est déclaré infructueux.

Midi Libre n° 2544 - Mardi 28 juillet 2015 - Anep - 338 041

MIDI
Quotidien national d'information *Libre***L'INFO, RIEN QUE L'INFO**Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com**MIDI**
Quotidien national d'information *Libre***L'INFO, RIEN QUE L'INFO**Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U-23 (PRÉPARATION) ALGÉRIE

Les Olympiques en stage à Sidi Moussa du 31 août au 8 septembre



La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23) effectuera un stage préparatoire du 31 août au 8 septembre prochains au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en vue du 2e championnat d'Afrique prévu au Sénégal (5-19 décembre 2015), a appris l'APS dimanche auprès de la fédération algérienne (FAF).

Ce regroupement constituera la première étape de préparation pour les coéquipiers de Darfalou (USM Alger) après leur qualification à la phase finale arrachée aux dépens de la Sierra Leone (aller 2-0, retour 0-0). Cette date, qui interviendrait au lendemain de la troisième journée du championnat de Ligue 1, entre dans le cadre du calendrier de la fédération internationale de football

(FIFA). Elle devrait permettre au coach Pierre-André Schurmann d'entrer dans le vif du sujet. "Nous allons profiter du prochain stage puis nous aurons une planification à faire pour la suite", a indiqué Schurmann à l'issue du match retour disputé samedi soir à Blida. Les Verts devraient enchaîner avec un autre regroupement à Sidi Moussa du 5 au 13 octobre. D'ici au coup d'envoi du championnat d'Afrique, qualificatif aux jeux Olympiques-2016 à Rio de Janeiro, les Algériens disputeront une série de matchs amicaux. "Il est important d'avoir des confrontations avec des équipes africaines de haut niveau. Pour les joueurs ce sera important pour continuer notre chemin vers les jeux Olympiques", a-t-il conclu. Schurmann reconduira le même groupe au Sénégal. Le sélectionneur de l'équipe algérienne des moins de 23 ans (U-23) Pierre-André Schurmann compte reconduire le même groupe ayant pris part aux qualifications, en vue de la phase finale du championnat d'Afrique 2015 au Sénégal (5-19 décembre). "Pour le moment, nous avons travaillé uniquement avec des joueurs locaux. L'équipe a démontré de

bonnes dispositions, je dois rendre hommage aux joueurs pour leur abnégation et leur sérieux", a affirmé le coach des Olympiques samedi soir à l'issue du match face à la Sierra Leone (0-0) disputé à Blida, dans le cadre du dernier tour qualificatif (retour) au championnat d'Afrique 2015 de la catégorie. Les Verts ont arraché leur qualification au rendez-vous sénégalais grâce notamment à leur victoire au match aller (2-0), également disputé à Blida.

Toutefois, le technicien suisse n'a pas écarté l'éventualité de faire appel à des joueurs "bi-nationaux" en vue du prochain CAN, qualificatif aux jeux Olympiques-2016 de Rio de Janeiro.

"Peut-être qu'on va trouver des joueurs bi-nationaux qui viendraient nous renforcer, mais rien n'est encore décidé. Pour le moment on va savourer cette qualification", a-t-il ajouté.

L'Algérie qui avait pris part à la première édition du CAN, disputée en 2011 au Maroc, sous la conduite d'Azzedine Ait Djoudi, avait été éliminée sans gloire dès le premier tour de la compétition après une victoire et deux défaites.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL (PRÉPARATION)

La Guinée et le Sénégal au menu des Verts en octobre

La sélection algérienne de football disputera deux matchs amicaux en Algérie les 9 et 13 octobre prochains face respectivement à la Guinée et au Sénégal, a annoncé dimanche la fédération algérienne de football (FAF). Les deux dates sont inscrites dans le calendrier de la fédération internationale de football (FIFA). Le stade

qui abritera ces deux rencontres n'a pas été désigné. Ces deux rencontres entrent dans le cadre de la préparation des Verts aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 et du mondial 2018.

Réuni samedi, le bureau fédéral de la FAF a pris connaissance du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du Monde

2018 et a décidé de dépêcher des précurseurs au Malawi et en Tanzanie pour la préparation du séjour de l'équipe nationale au mois de novembre prochain.

Le Malawi et la Tanzanie s'affronteront au premier tour. Le vainqueur sera opposé à l'Algérie au deuxième et avant dernier tour.

PRÉPARATION DE L'ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Les verts face à la Guinée et le Sénégal

La sélection algérienne de football disputera deux matchs amicaux en Algérie les 9 et 13 octobre prochains face respectivement à la Guinée et au Sénégal, a annoncé la fédération algérienne de football (FAF).

Les deux dates sont inscrites dans le calendrier de la fédération internationale de football (FIFA). Le stade qui abritera ces deux rencontres n'a pas été désigné. Ces deux rencontres entrent dans le cadre de la préparation des Verts aux éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 et du mondial 2018.

Réuni samedi, le bureau fédéral de la FAF a pris connaissance du tirage au sort des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018 et a décidé de dépêcher des précurseurs au Malawi et en Tanzanie pour la préparation du séjour de l'équipe nationale au mois de novembre prochain.

Le Malawi et la Tanzanie s'affronteront au premier tour. Le vainqueur sera opposé à l'Algérie au deuxième et avant dernier tour.

VOLLEYBALL/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-2015

Algérie-Tunisie en demi-finales

La sélection algérienne de volleyball (messieurs) sera opposée à son homologue tunisienne en demi-finale du championnat d'Afrique des nations 2015, qui se déroule au Caire.

La Tunisie victorieuse avant-hier du Maroc (3 sets à 1) (25-19, 16-25, 25-22, 29-27) pour le compte de la 5e journée du groupe B, termine en tête avec 10 pts, devant le Maroc (2e/9 pts), le Cameroun (3e/8 pts), le Rwanda (4e/3 pts) et le Mali (5e/0 pt).

En demi-finales prévues aujourd'hui, l'Algérie (2e/Gr.A) affrontera la Tunisie (1er/Gr.B), alors que l'Egypte, pays organisateur (1ère/Gr.A) sera opposée au Maroc (2e/Gr.B).

Dix pays devaient initialement prendre part à cette compétition, mais le Soudan s'est finalement désisté.

Les deux premiers de chaque groupe sont qualifiés pour les demi-finales de cette 20e édition des Championnats d'Afrique et les finalistes seront directement qualifiés au Mondial-2015, prévu du 8 au 26 septembre prochain au Japon.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING - Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. - D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. - D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients Missions : - Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution - Evalue le positionnement de la société sur le marché. - Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. - Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes. - Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing - Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée - Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) - Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients - Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication. - Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) - Veille à la diffusion des supports d'information. - Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... - Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits - Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes - Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels - Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes - Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles. - Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner - Pilote et met en œuvre la politique commerciale - Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services - Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou	collectifs de développement du chiffre d'affaires - Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences - Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... - Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées - Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client. - Elabore les stratégies de ventes offensives - Assure la mise en œuvre des techniques de ventes - Met en place un réseau de distribution - Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution - Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire - Développe et suit les grands comptes - Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques - Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs - Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants - Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs - Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures - Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs - Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction - Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs Profil : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience - Sens de communication - Capacité de négociation et de persuasion - Force de persuasion - Rigueur, adaptabilité et mobilité - Compétences managériales - Sens de l'analyse - Raisonnement inductif et déductif - Doté d'esprit positif et créatif - Focalisé sur les résultats - grande résistance à la pression - Capacité de détecter et de gérer les problèmes - Maîtrise du français et de l'outil informatique - Discrétion élevée et intégrité morale Avantages : - Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste - LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER Lieu de travail principal : - Kouba Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA	UN CADRE LOGISTIQUE Missions : - Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas - Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs - Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. - Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports - Etablissement des documents liés au mode de transport - Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise - Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement - Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi - Rapprochement fin de mois avec la comptabilité - Tenue à jour des documents de gestion logistique - Gérer les réclamations clients. Profil : - Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. Lieu de travail principal : - Alger Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE Missions : - Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. - Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE - Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société - Montage et mise en forme du processus HSE - Management et Pilotage du Processus de HSE. - Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. - Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord - Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. - Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE Profil : - Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle - Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. - Expérience minimale 02 ans - Expérience sur un poste similaire souhaitée - Dynamique - disponible Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT). Missions :	- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. - Supervise et contrôle la gestion des agences. - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra Compétences : - Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum - Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail - Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives - Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire - Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus - Maîtrise parfaite de l'outil informatique - Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles - vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public - Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. Lieu de travail : - Alger Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT) Missions : - Rattaché au Responsable HSE - Coordinateur des structures de sûreté interne des agences - Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales - Coordonne les relations de la société de gardiennage - Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances - Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. - Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail - S'assurer de la mise en application des mesures de prévention
--	--	--	---

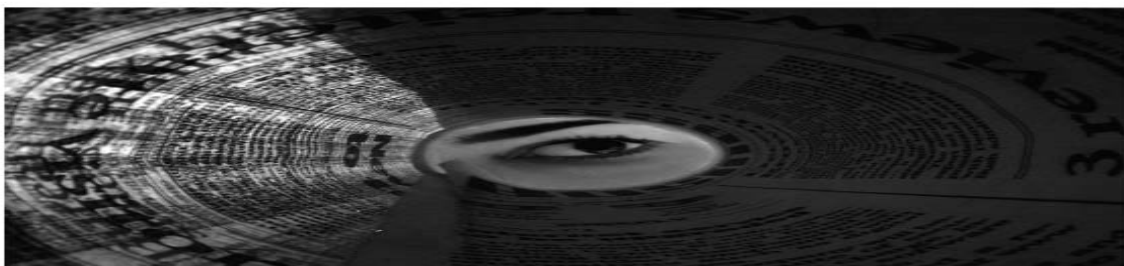
Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
 Rédaction: Tél./Fax : 021.63.79.16, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@lemidi-dz.com
 Publicité : Tél./Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com

Cuisine

Epaule de mouton rôtie



Ingrédients :

1 épaule de mouton
1 c. à c. de paprika
1 c. à c. de cumin
50 g de beurre fondu
Sel

Préparation :

Mélanger le beurre, le sel, le cumin et le paprika.

Enduire l'épaule avec ce mélange. Mettre à cuire au four avec un verre d'eau.

Arroser de temps en temps avec le jus afin que la viande ne se dessèche pas.

Au bout de 1h30 min de cuisson, retourner la viande pour faire dorer l'autre face.

Laisser cuire encore 30 min. Servir avec du sel et du cumin mis sur la table à part.

Boulettes aux pistaches



Ingrédients :

600 g de pistaches
250 d'amandes
1 kg de sucre glace

Pour le sirop :

500 g de sucre cristallisé
1/4 de litre d'eau
Eau de rose pour parfumer

Préparation :

Broyer les amandes, en faire une pâte en additionnant le sucre glace et en malaxant avec un peu d'eau de rose. Former des boulettes de la grosseur d'une noix. Faire un sirop avec le sucre cristallisé et un quart de litre d'eau. Tremper les boulettes de pâte d'amande dans le sirop, puis les enrober en les roulant dans les pistaches entières décortiquées.

On peut les faire entièrement avec des pistaches au lieu d'amande et pistache.

On peut décorer en ajoutant au-dessus de chaque boulette une pistache entière ou bien au lieu de la forme d'une boule, faire comme un carré (ou n'importe quelle autre forme) et enfoncez le dessus pour y mettre soit pistache ou pignons ou le fruit sec de son choix.

Certaines associations d'aliments permettent d'accélérer l'amincissement. Encore faut-il savoir lesquelles... Voici quelques-unes pour perdre ses rondeurs mais surtout pour ne pas les reprendre.

Féculents et légumes : l'arme anti-stockage :

Gardez des légumes au menu, même si le plat comporte déjà une part de féculents (riz, pâtes, pommes de terre...). Les légumes abaissent l'index glycémique des glucides grâce aux fibres qu'ils contiennent. Elles ralentissent leur digestion. Résultat : non seulement on fabrique moins d'insuline, une hormone en partie responsable du stockage des calories, mais en plus, on se met à l'abri des fringales.

Protéines et féculents : pour perdre du "gras"

Les féculents (pain, pâtes, riz...) contiennent des protéines (présentes dans les viandes, le poisson ou les œufs), mais celles-ci ne sont pas suffisamment performantes pour assurer le renouvellement des protéines dans nos muscles et organes. Il leur manque certains acides aminés (les chaînons de base des protéines).

Aussi, pour rester en meilleure forme, et perdre non pas du muscle mais du "gras", ajoutez à vos glucides un aliment riche en protéines animales. Par exemple : poisson ou viande et pommes de terre ou riz. Autre solution, associer deux féculents complémentaires, c'est-à-dire un légume sec et une céréale. Exemple : lentilles et riz, pois-chiches et semoule, haricots noirs et maïs...

Lipides et fibres : pour une peau plus ferme :

Un peu de crème avec les épinards, un filet d'huile d'olive sur les tomates ou carottes râpées, ou encore une noisette de beurre sur les haricots verts : ces mélanges n'ont pas qu'un intérêt culinaire !

Ils permettent aussi d'améliorer l'assimilation des vitamines A, D, E et K, ainsi que du carotène. On reste ainsi en meilleure forme, et on conserve une plus jolie peau, plus ferme et plus tonique.

Protéines et légumes : l'association anti-fringale

Même si vous souhaitez perdre rapidement du poids, associez toujours des légumes aux aliments riches en protéines. Pourquoi ?

- parce que leurs fibres rassasient ;
- parce que les légumes apportent des vitamines et minéraux bénéfiques à la santé ;
- parce que continuer à manger de tout permet de partager des repas conviviaux, même au



régime, et d'éviter les frustrations.

Chocolat, biscuits : avec quoi les associer ?

À l'heure du goûter ou en fin de journée, on a souvent envie de se faire plaisir avec un aliment sucré comme du chocolat ou des biscuits. Pour en profiter tout en réduisant les risques de prise de poids, associez-y un aliment à la fois moins riche et rassasiant : un fruit ou produit laitier. Exemple :

- Chocolat et banane ou pomme,
- Biscuits et yaourt nature à 0% de MG aux fruits.

Intérêt : on modère plus facilement sa consommation d'aliments à risque et on obtient un effet coupe-faim. Résultat : on mange moins au repas suivant.

MAIN VERTE

Bulbes : profondeur de plantation

Une règle simple consiste à planter les bulbes à une profondeur égale à 2 fois leur hauteur. Mais il y a des exceptions, comme le narcisse ou le crocus. Essayons d'y voir clair...

Généralités :

De façon générale, effectivement, on laisse au-dessus du bulbe une hauteur de terre égale à 2 fois la sienne. Mais certains bulbes dérogent à la règle : crocus (hauteur = 2cm) planté à 7cm; narcisse (h = 5cm) planté à 15cm.

Superpositions :

Pour créer des floraisons étalées dans le temps, il est tout à fait possible superposer dans un même pot ou un même massif plusieurs "couches" de bulbes différents.



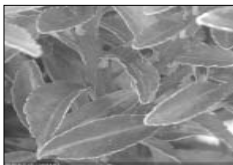
Attention ! Il est néanmoins nécessaire de ne pas les aligner verticalement, pour que les chevelus racinaires ne gênent pas la pousse.

Echelonner les plantations ?

Que ce soit dans le temps ou la profondeur, c'est une mauvaise idée. Ce n'est pas parce que vous planterez la même variété à 2 mois d'intervalle que la floraison sera prolongée, en 2 vagues successives. Les bulbes ont des périodes de floraison assez précise. De même, n'essayez pas de planter plus profondément pour retarder certains par rapport aux autres. Vous risquez tout simplement de ne jamais voir poindre certains bulbes !

Trucs et astuces

Pourquoi les bordures des feuilles sont-elles dentelées ?



Cela montre que la plante n'est pas assez fraîche et manque d'humidité. Placez alors les plantes sur un terrain mouillé ou mettez-les dans la salle de bain.

Pincer les plantes aromatiques pour une meilleure ramification



Dès le début de la végétation, pincez les pousses entre le pouce et l'index. Cela favorise la ramification et vos touffes seront plus fournies.

Nettoyer les arrosoirs régulièrement



Les arrosoirs laissent à la longue un dépôt noirâtre au fond et dans le tuyau. Pour les nettoyer, mettez une tasse de vinaigre, 1 c. à soupe de bicarbonate de soude. Laissez reposer un quart-d'heure et frottez ensuite avec une brosse.

De l'eau à température ambiante pour arroser les potagers



Évitez d'arroser avec de l'eau glacée. Veillez toujours à ce qu'elle soit de température ambiante. Pour ce faire, entourez-la dans des arrosoirs et des seaux.

Mots Fléchés N°1835

paques de plage vendeuse de sacs	↓	trimerais répudiera	↓	types de religions pronom relatif	↓	boquin rigolo	↓	prit fin état européen	↓	détour- nés du droit chemin	↓	postes avancés	↓
conclu- sions épais- seur	→									habille faux brillant	→	patron des orfèvres	↓
personne nialse étaleras ton cran	→			concur- rence suppor- tera	→		alterne les semis objet de cuisinier	→					
petit véhicule sur rail	→	plein sauvé du navfrage	→			plus haut que la vaque suiet	→			roqnon mauvais cheval	→		
côté du soleil levant	→	quintes- sence palperas	→			élimine- ras image sacrée	→		léger problème ventilent	→	voisine de Dijon coordi- nation	→	variante chimique
supports de cables	→			animaux artiques jupes de ballet	→					signal de départ genre de mouette	→		sanje
lacha un vent entiché	→									propulsé signe nordique	→		
boucliers de cou- turières	→	affermit voleur	→			mollesse suivre à la trace	→	éteints munis- sais	→	beau- coup équipes sportives	→		réunion dansante
inquié- teras	→			rapport de cerole suis au courant	→			mauvais sujet grandes quantités	→			fourgon d'étalon	
renvoi	→			sejour de rivière bon dormeur	→		amoncel- lement aigle des mers	→		discerné espace verdo- nant	→		
claudique	→			sorte de confiture en ma- tière de	→					terme d'échec pages de canards	→		
saleté	→					cours de Grenoble	→			vase de défunt courroux scénique	→		
								clé pour Ali Baba	→			avant midi	
												il va len- tement au Brésil	

SUDOKU

N°1835

SOLUTION SUDOKU

N°1834

SOLUTIONS MOTS
FLECHES 1834

	5		3	8	4			
		4				8		
1		3			9			
	4			7				2
		8	9		5	6		
7				2			8	
			5			3		8
		9				2		
			2	3	6		7	

6	9	7	1	5	2	8	4	3
1	5	3	8	7	4	9	2	6
2	4	8	3	9	6	7	1	5
8	1	9	2	6	3	4	5	7
3	7	2	5	4	9	1	6	8
4	6	5	7	8	1	3	9	2
7	2	4	6	1	8	5	3	9
9	8	6	4	3	5	2	7	1
5	3	1	9	2	7	6	8	4

M	A	N	A	L	B	G
C	O	N	T	R	E	I
N	D	I	N	D	I	Q
U	E	R	E	R	E	S
A	R	B	U	S	T	E
C	A	V	E	S	C	L
O	R	E	A	L		
L	I	S	E	R	E	P
E	T	A	L	E		
A	I	R	A	D	E	M
E	N	A				
S	E	R	V	I	E	T
E						
C	A	S	E	E	R	A
I	N	U	R	E	S	
T	U	R	E	P	E	T
R	I	S				
K	I	D	N	A	P	P
E	R					N
E	V	E				
O	U	I	U	T	C	L
E	A					A
A	N	C	R	E	R	
R	E					S
T	E	L	E	V	I	S
E						U
C	H	I	N	E	R	E
Z						T
A	R	E				
A	L	T	I	E	R	
O	T	E	S			M
P	L	I	S	N		P
R	E	D	I	R	A	
E	T	E	T	A	I	E
E	T	A	T			
F	I	E	L	S	C	R
E	T					A
M	E					
N	B	O	I	R	A	E
V	I	E	R			
D	E	C	O	L	L	E
T	E	S				R
U	A					
S	O	T	S			S
E	N	T	I	E	R	S

Quand les supporters de foot provoquent des secousses sismiques

Suite à un record du monde établi en 2011, les sports américains se disputent pour savoir qui a la foule la plus bruyante. Le son et les vibrations qui se dégagent de certains stades affolent même les sismographes.

Les audiences télé et l'affluence dans les stades permettent de mesurer la popularité de chaque sport, mais existe-t-il une autre manière de les comparer ? Oui, grâce aux séismes. A l'occasion de la conférence annuelle de l'Union américaine de géophysique, le 18 décembre, des chercheurs de l'université Méthodiste de Dallas, au Texas, ont présenté une étude insolite sur les secousses sismiques qui se produisent lors de grandes rencontres sportives.

Célébrations bruyantes

Tout a commencé le 8 janvier 2011 lorsque s'est produit ce que les Américains ont appelé le *Beast Quake*. Ce jour-là, Marshawn Lynch, running-back chez les Seahawks de Seattle, inscrit un prodigieux touch-down contre ses rivaux de la Nouvelle-Orléans, les Saints. Comme la rencontre était importante pour le

championnat de football américain et que le point a été particulièrement spectaculaire, le public a laissé exploser sa joie. Les célébrations ont été si bruyantes qu'elles ont provoqué une secousse de magnitude 2 sur l'échelle de Richter et sont apparues sur les sismographes de la région. Comme Marshawn Lynch est surnommé *Beast Mode*, l'événement a été baptisé *Beast Quake*, pour séisme de la bête. L'événement avait fait le tour des médias américains et obtenu sa place dans le Guinness Book des records dans la catégorie du plus important cri de foule jamais mesuré. L'an dernier, un autre touch-down de l'équipe de Seattle avait obtenu un résultat proche. En réponse, et soucieux de montrer que leurs fans sont encore plus motivés que ceux du football américain, les dirigeants d'un circuit automobile Nascar ont fait appel à



des chercheurs pour mesurer l'impact de leur public.

La nature du Nascar

Le Texas Motor Speedway accueille la course Duck Commander 500, où des voitures doivent effectuer plus de 800 kilomètres le long d'un circuit ovale. C'est à cette occasion que des chercheurs de l'université méthodiste du Texas ont amené leurs instruments de mesure. Il faut dire que si le stade des

Seahawks peut accueillir 67 000 personnes, ce circuit profite de sa taille pour loger un maximum de 138.000 spectateurs. Alors, plus de monde équivaut-il à plus de secousses ? Et bien non, rapporte *LiveScience*. Les résultats ont été très décevants. Aucune secousse sismique n'a été provoquée par le public et les plus fortes vibrations sont venues des voitures elles-mêmes. Néanmoins, les chercheurs soulignent que malgré l'ardeur des fans de Nascar, c'est la

nature même de leur sport qui est en cause. Alors que le football américain et ses touch-downs donnent des occasions très localisées pour des explosions de joie, les courses Nascar sont des épreuves d'endurance beaucoup plus longues. Il manque des pics d'intensité pour laisser éclater les cris de la foule. Les Seahawks gardent donc leur titre mais peut-être qu'ils seront détrônés lors du prochain Superbowl ou même pour la Coupe du monde.

Le mystère de l'objet céleste "G2" enfin résolu

Les astronomes ont observé, perplexes, cet objet céleste pendant des années. Son nom : G2. La théorie voulait qu'il s'agisse d'un simple nuage de gaz orbitant aux alentours d'un trou noir. Mais les chercheurs américains à l'origine de la découverte pensent que G2 pourrait en fait être une immense étoile.

L'équipe de l'université de Californie à Los Angeles menée par la professeure Andrea Ghez répond enfin à la grande question que soulevait G2 : comment ce nuage de gaz peut-il exister avec un trou noir dans son voisinage ? *"G2 a survécu et continué joyeusement son orbite, un simple nuage de gaz simple n'aurait pas dû faire ça. G2 est essentiellement non affecté par le trou noir"* a-t-elle expliqué dans un communiqué. Les astronomes avaient en effet déterminé que la force de gravitation de l'énorme trou noir Sgr A*

allait détruire le petit nuage. En 2011, G2 s'est approché dangereusement du trou noir, sans conséquences. À la grande déception, et surprise, des chercheurs qui s'attendaient à observer un incroyable événement spatial. Mais qui est G2 ? Pour déterminer la vraie nature de G2, les scientifiques de l'équipe d'Andrea Ghez ont observé des milliers d'étoiles dans le voisinage de Sgr A*, au centre de notre galaxie. En la comparant à toutes les autres, ils ont déterminé que G2 appartenait à un nouveau type d'étoiles qui se forment autour du trou noir.

La force gravitationnelle près de l'effrayant Sgr A* poussent les étoiles binaires à fusionner en une. Normalement, ces groupes de deux étoiles orbitent seules, tournant autour de leur centre de gravité commun. Les énormes astres nés de leur rencontre, comme G2, grandissent pendant plus d'un million

d'années avant de reprendre une taille normale. Un détail qui amène à penser que ce phénomène n'est peut-être pas si exceptionnel : *"Les étoiles au centre de la galaxie sont binaires et massives pour la plupart,"* commente Andrea Ghez, *"Il est possible que beaucoup des étoiles que nous avons observées et n'avons pas comprises soient le produit de fusionneurs qui sont maintenant calmes"*.

Une étoile qui continuera de passionner

Comprendre pourquoi G2 était encore là ne l'a pas pour autant rendu moins fascinant. Tout d'abord, elle brille 30 fois plus que notre Soleil et connaît aujourd'hui une phase que les astronomes appellent "spaghettification" : G2 devient allongé ! Un phénomène connu et commun aux abords d'un trou noir. Dans le même

temps, les gaz à sa surface se réchauffent, sous l'influence des étoiles voisines. G2 est donc entouré d'un gigantesque nuage de gaz et de poussière presque opaque. Mais Andrea Ghez se veut rassurante sur son avenir : *"L'étoile a souffert d'une abrasion de sa couche externe mais à part ça, elle ira bien"*. Et dire que les astronomes avaient condamné ce pauvre objet céleste. Les chercheurs de l'université de Californie comptent aussi profiter de leurs observations pour étudier d'autres astres : *"Nous commençons à comprendre la physique des trous noirs d'une manière qui n'a jamais été possible auparavant"* a conclu Andrea Ghez. Sachant que les travaux de son équipe ont été réalisés avec l'un des plus grands télescopes à infrarouge de l'observatoire Keck d'Hawaï, on se prendrait à vouloir devenir astronome.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Navette spatiale

Inventeur : Daler Nasarov **Date :** 1981 **Lieu :** États-Unis

La Nasa, désirent réduire les coûts au maximum, se lance dans la construction d'une navette réutilisable. Le 13 avril 1981, le projet est un succès : la navette spatiale Challenger atterrit sur la base Edwards, en Californie, après un voyage d'une journée en orbite.



**ENQUÊTE D'ACTION
HORS-SÉRIE DE DEAUVILLE
À LA FRONTIÈRE BELGE**

22h35



Pour ce rendez-vous spécial, Marie-Ange Casalta se rend à Deauville. Chaque été, la station balnéaire normande fait le plein. Les touristes les plus fortunés et les stars de cinéma ont leurs habitudes dans les palaces, les boutiques prestigieuses ou au casino. Mais le luxe attire aussi la convoitise des délinquants. Pour les policiers, la consigne est claire. Vols, vandalisme mais aussi consommation de drogues et incivilités : ils ne doivent rien laisser passer. Les équipes du magazine ont également suivi les forces de l'ordre qui patrouillent sur les plages de la frontière franco-belge.

LE ROUGE EST MIS

22h35



Derrière Louis Bertain, honorable garagiste et fils modèle à l'égard de sa vieille mère, marchant des quatre saisons rue Lepic, se cache Louis le Blond, un gangster spécialisé dans le hold-up. Louis est épaulé par une équipe de trois complices : Fredo, qui lui signale les coups intéressants, Raymond le Matelot et Pepito le Gitan. Leur dernière affaire leur a rapporté quinze millions d'anciens francs mais quand les nerfs de Fredo craquent, Pepito n'a pas l'intention de faire de sentiment : il propose simplement de le supprimer. Louis n'est pas d'accord, il s'y oppose

**QUI SERA LE PROCHAIN
GRAND PÂTISSIER ?**

23h05



Pour la troisième année, ce concours de pâtisseries va distinguer un futur grand nom de la discipline. Ainsi, huit candidats concourent afin de devenir le prochain grand pâtissier de l'année. Ils sont préparés, soutenus, entraînés par les stars de la pâtisserie, un jury d'exception composé de Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini. Les chefs reçoivent dans leur pâtisserie, à Paris et en

MARGE D'ERREUR

20h35



Brillante avocate, Rebecca Prieto parvient à faire acquitter Kevin Gossens, accusé d'avoir assassiné une femme. Afin de fêter l'événement, Gossens invite Rebecca à dîner. Lors du repas, l'avocate est troublée par le discours de son client et va de surprise en surprise... Le lendemain, horrifiée, Rebecca découvre un paquet avec un doigt coupé portant une bague. Le paquet est accompagné d'un mot de remerciement de la part de Kevin Gossens.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

HISTOIRES D'IMMIGRATION

22h30



Ce film est un voyage émouvant, parfois dérangeant, à travers cinquante ans d'archives audiovisuelles (documentaires, talk-shows, JT ou émissions de radio...) restituant les réalités contradictoires de l'immigration dans six des principaux pays d'accueil en Europe : Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, France, Allemagne et Suède. Sans commentaires ni analyses, ni même éléments de contextualisation, en dehors de quelques dates et noms de lieux, ces images parfois rares, presque toujours saisissantes, sont montées suivant un ordre à peu près chronologique

LES FUGITIFS

20h45



Libéré de prison après quatorze ans de détention pour braquage et autres vols, Jean Lucas est bien décidé à se ranger, mais le commissaire Duroc, qui n'en croit pas un mot, décide de le prendre en filature. De son côté, François Pignon, chômeur, n'a plus d'argent pour soigner Jeanne, sa petite fille, qui reste muette depuis la mort de sa mère. Il décide alors de s'attaquer à une banque mais l'attaque est menée si maladroitement que la police a tôt fait de cerner l'établissement. Pignon prend soudain un otage, Jean Lucas, qui était entré à la banque pour ouvrir un compte. Dépit, et pour éviter de retourner en prison, Lucas prend la direction des opérations

**ZONE INTERDITE TOUR DE
FRANCE : DANS LES COULISSES
DE...**

20h50



Pendant plusieurs semaines, avant et pendant l'événement, les caméras de «Zone interdite» ont suivi ces hommes et ces femmes qui oeuvrent en coulisses pour faire du Tour de France une réussite. Chaque été au mois de juillet, toute la France vit au rythme de cet événement. Partout où il passe, le Tour mobilise des milliers de personnes. Des coureurs cyclistes au directeur de course en passant par les miss, qui sont ceux qui font tourner cette gigantesque machine ? Comment le maire d'une ville-étape prépare-t-il sa ville à l'invasion des spectateurs et à celle des milliers de personnes qui travaillent sur le Tour ? Hôteliers et restaurateurs arriveront-ils à faire face ?

**CAMPING PARADIS LA BONNE
AVENTURE**

22h35



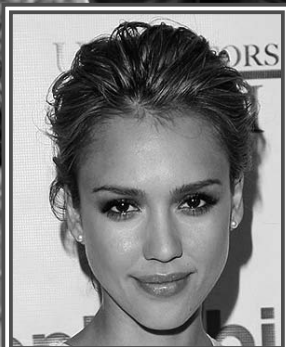
Une diseuse de bonne aventure arrive au Camping Paradis. En cette veille de vendredi 13, Tom tente de garder le cap entre Rosy, affolée, Ariane, qui veut se faire tirer les cartes, et André... qui a gagné le gros lot ! Mais pour Lucie, venue passer ses vacances avec son fiancé et les parents de celui-ci, c'est le drame ! En effet, la «Grande Kathia» n'est autre que Carole, sa mère ! Et le futur beau-père de Lucie est un professeur de mathématiques psychorigide et cartésien qui affiche un mépris total pour toutes ces «sornettes» de prédilections. Lucie a beau mentir sur la profession réelle de sa mère, la rumeur de la présence d'une cartomancienne a fait le tour du camping

PIERRE CASIRAGHI- BEATRICE BORRROMEO

ils se sont
mariés à
Monaco !

Samedi 25
juillet 2015 se
tenait le
mariage civil de
Pierre Casiraghi
et de sa fiancée
Beatrice

Borrromeo au
palais princier à
Monaco. Une
cérémonie intime
et secrète
devant une
poignée d'invités
triés sur le
volet avant une
fiesta... avec
500 convives !



Jessica Alba

sa petite Honor est le parfait
sosie de son papa !

Jessica Alba passe son temps
libre avec ses deux filles,
Honor et Haven.

Honor-Marie a déjà tout
d'une grande et semble être
le parfait sosie de son papa.
Alors qu'elle fait ses débuts
sur les planches, la fille aînée
de Jessica Alba et Cash

Warren a en effet de
nombreux airs de son père, à
commencer par son adorable
sourire.

Saphia Azzeddine

elle attend son
deuxième enfant

Saphia Azzeddine,
actuellement en vacances
au Cap-Ferret, révèle
au magazine Elle le sexe
de son deuxième enfant.
Déjà maman d'un petit
Karim, âgé de 3 ans,
elle attend cette fois-ci
une fille.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h55
Dohr	12h45
Asr	16h57
Maghreb	20h15
Icha	21h58

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*
N° 2544 | Mardi 28 juillet 2015

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

VIOLATION D'EL-AQSA PAR DES JUIFS ORTHODOXES APPEL CONTRE LA JUDAISATION D'EL-QODS



Le gouvernement palestinien a réitéré son appel à la sauvegarde d'El-Qods occupée après l'intrusion des juifs orthodoxes assistés par la police israélienne dans la mosquée d'El-Aqsa, mettant en garde dimanche contre la judaïsation de la ville sacrée.

Dans la nuit de samedi à dimanche, la police israélienne a, sous prétexte de mettre fin à des heurts déclenchés par la venue de juifs orthodoxes, pénétré dans la mosquée Al-Aqsa, une incursion extrêmement rare dans ce troisième lieu saint de l'islam situé dans la vieille ville d'El-Qods occupée.

Des échauffourées ont éclaté après l'entrée des juifs orthodoxes, assistés par la police israélienne, dans l'esplanade d'El-Aqsa (le troisième lieu saint de l'islam).

Des dizaines de policiers israéliens ont investi l'esplanade de la mosquée avant de pénétrer "de plusieurs mètres" à l'intérieur d'Al-Aqsa.

Cette violation, a fait plusieurs blessés parmi les Palestiniens, selon des témoins qui font également état de trois arrestations.

Le ministère palestinien des Affaires étrangères, a condamné les violations des autorités israéliennes et qualifié de "provocante" la visite de juifs ultra-orthodoxes. La diplomatie palestinienne a appelé par ailleurs la communauté internationale à intervenir pour protéger l'identité des lieux

saints musulmans et chrétiens à El-Qods et préserver ces lieux, mettant en garde contre la "judaïsation d'El-Qods".

L'entrée des policiers dans la mosquée représente "une escalade dangereuse", a réagi pour sa part le Hamas, le mouvement de résistance palestinien au pouvoir dans la bande de Gaza.

"Notre peuple, ses factions et la résistance ne resteront pas immobiles face à cette agression", a indiqué dans un communiqué Sami Abou Zouhri, porte-parole du mouvement.

D'autre part, la Ligue des pays arabes, a fortement dénoncé la violation par les forces de l'occupation, des colons, des extrémistes et un ministre de l'actuel gouvernement israélien de l'esplanade d'El-Aqsa, rappelant que l'organisation suit de près les développements de la situation.

"La poursuite des violations de la mosquée d'El-Aqsa risque de faire de la région une vraie bombe à retardement et de provoquer une guerre religieuse", a prévenu de son côté le Mufti général d'El-Qods, Cheikh Mohamed Hussein.

Le mufti a appelé l'ensemble des pays arabes, les musulmans et la Ligue arabe à intervenir afin d'arrêter le plan israélien visant à "étouffer les sanctuaires musulmans avant qu'il ne soit trop tard".

Des heurts similaires avaient eu lieu en novembre dernier, et l'Etat hébreu avait alors pris la décision rarissime de fermer

l'esplanade des Mosquées, provoquant une crise diplomatique avec la Jordanie, en charge du Lieu Saint.

La Vieille ville était toujours quadrillée dimanche matin par d'importants renforts policiers israéliens, alors que se poursuit la journée de Tisha Beav (commémorations juives).

Plusieurs fidèles blessés lors de l'incursion de colons israéliens

Plusieurs fidèles palestiniens ont été blessés dimanche à la suite d'une incursion des forces d'occupation israéliennes entourant des colons israéliens qui pénétraient la Mosquée d'Al Aqsa du côté de "Bab El-Maghariba", ont indiqué des sources palestiniennes locales.

Des affrontements ont éclaté entre les forces d'occupation et des fidèles jusqu'aux portes de la mosquée dans la Vieille ville d'El Qods occupée après la fermeture des portes de la mosquée devant les fidèles, alors que d'autres forces réprimaient ceux qui restaient encore à l'intérieur, selon des sources palestinienne à El Qods occupée.

Les mêmes sources ont affirmé que les forces d'occupations ont fait usage, comme à l'accoutumée, des bombes assourdissantes et du gaz lacrymogène à l'intérieur de la mosquée, blessant ainsi des dizaines de fidèles, notamment des personnes âgées.

Ces affrontements, a-t-on ajouté, se sont ensuite poursuivis dans l'es planade de la mosquée, alors que les fidèles ripostaient par des jets de pierres et des soulèvements.

Selon des médias, au moins trois Palestiniens ont été arrêtés.

Le ministre palestinien des Affaires étrangères a condamné les autorités israéliennes pour cette "provocante" visite de juifs ultra-orthodoxes.

L'entrée des policiers dans la mosquée représente "une escalade dangereuse", a réagi pour sa part le mouvement palestinien Hamas. "Notre peuple, ses factions et la résistance ne resteront pas immobiles face à cette agression" a indiqué dans un communiqué Sami Abou Zouhri, porte-parole du mouvement.

VOL ET DÉTENTION D'ARMES BLANCHES

Arrestation d'une bande d'individus à Ghardaïa

Les gendarmes de la brigade de Metlili (Ghardaïa) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local, cinq personnes, pour association de malfaiteurs, vol qualifié, détention d'armes blanches, vol de cheptel et attroupement armé. Quatre d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et la cinquième a été confiée à la brigade de Gendarmerie nationale de Zelfana, pour une affaire de vol. Rappelons qu'agissant sur renseignements, les gendarmes de l'Escadron de sécurité routière de Ghardaïa ont interpellé à bord d'un fourgon de marque Peugeot Boxer à la zone industrielle de Bounoura, deux personnes suspectées du vol d'un véhicule de marque Toyota Hilux, commis à la cité Noumeirat, commune de Metlili. Au cours de l'enquête, ces derniers ont reconnu les faits qui leur sont reprochés, tout en déclarant qu'ils ont vendu le véhicule volé à une personne demeurant à El-Oued. Poursuivant les investigations et en vertu de mandats de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont récupéré dans le garage d'un des mis en cause, à la cité Noumeirat, commune de Metlili, vingt-six ovins volés de l'étable d'un éleveur à Sebseb durant la nuit et interpellé un troisième acolyte et saisi dans son domicile à la même cité, un lot de matériel informatique et de quincailleries, dérobés de plusieurs magasins sis au centre-ville de Ghardaïa lors des derniers événements qu'a reconnus la wilaya.

Les deux autres complices dont un incarcéré déjà à l'établissement pénitentier de Ghardaïa ont été dénoncés au cours de l'enquête.

SAISIE D'OBJETS VOLÉS

Deux personnes interpellées à Guelma

Deux citoyens, se sont présentés à la brigade de Gendarmerie nationale d'Ain-Makhlouf (Guelma), pour déclarer qu'à 22 h 30, étant à bord d'un véhicule en position de stationnement à la commune de Tamoulouka, ils ont été agressés par trois individus, circulant à bord d'un véhicule. Ces derniers les ont dépossédés sous menace d'armes blanches (couteaux), de deux téléphones portables, leurs documents personnels, le radio-cassette du véhicule et d'une somme d'argent, avant de prendre la fuite. Les investigations entreprises par les gendarmes enquêteurs ont abouti à l'interpellation de deux des mis en cause à bord du véhicule signalé, à la zone d'Ain Blade, de la même localité, en possession des objets volés.

DÉCOUVERTE DU CORPS D'UNE FEMME À CHLEF

Arrestation de l'auteur du crime

Dans le cadre d'une enquête ouverte suite à la découverte le 25 juillet 2015 à 18 h du corps d'une femme âgée de 30 ans, présentant de traces de violence, dans une fosse à la bocca Baidha, commune de Chettia (Chlef), les investigations entreprises par les gendarmes de la brigade de Chettia ont abouti à l'interpellation de l'auteur présumé du crime âgé de 28 ans, à la commune d'Ouled-Farès. Ce dernier a reconnu les faits tout en précisant qu'il a commis ce méfait suite à un différend avec la victime.

DESTINÉES À LA VENTE CLANDESTINE

Saisie de 14.280 bouteilles de boissons alcoolisées

Agissant sur renseignements, les gendarmes de la brigade de Sidi-Makhlouf (Laghouat), ont interpellé sur la RN.01, à la même localité, une personne qui transportait à bord d'un camion de marque Hino, 14.280 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques, destinées à la vente clandestine. Informé, le procureur de la République près le tribunal de Laghouat qui a prescrit l'ouverture d'une enquête et la remise de la marchandise aux services des domaines de Laghouat.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

8 MORTS ET 41 BLESSÉS EN 24 HEURES

Durant la journée du 26 juillet 2015, 23 accidents de la circulation routière, 5 mortels et 18 corporels, ont été constatés par les unités de la Gendarmerie nationale à travers dix-huit wilayas du pays. Ils ont engendré le décès de 8 personnes, des blessures à quarante et 1 autre et des dégâts matériels importants à 35 moyens de locomotion impliqués.

L'accident le plus grave a été celui enregistré à 12 h, sur l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale de Tadjenanet (Mila).

Le conducteur d'un camion de marque Shakman, se dirigeant de Sétif vers Constantine, a perdu le contrôle de son moyen de locomotion qui a percuté successivement un fourgon de marque Iveco et un camion de marque Sonacome, en position de stationnement sur la bande d'urgence suite à une panne mécanique ayant affecté le premier véhicule.

Cet accident a occasionné le décès des deux conducteurs des deux derniers moyens de locomotion et d'un passager du fourgon. Les corps des défunts ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Chelghoum-Laid.

Une enquête est ouverte par les gendarmes du peloton de sécurité routière de Tadjenanet.